



## **RAPPORT FINAL**

# **EVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA STABILITE AU NIGER (PARSN)**

**KABORE Bila Roger : Consultant international, chef de mission**  
**Yacouba OUMAROU ALTINE : Consultant national**

**Août 2023**

## Table des matières

<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>RESUME EXECUTIF</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>INTRODUCTION</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>I. METHODOLOGIE DE L’EVALUATION</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1. Echantillonnage, collecte de données et triangulation	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2. Analyse de la pertinence du projet .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.3. Analyse de la cohérence du projet</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.4. L’analyse de l’efficacité du projet</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.5. L’analyse de l’efficacité du projet .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.6. L’analyse de la pérennité/durabilité du projet .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.7. L’analyse du degré de prise en compte des dimensions genre et droits humains .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>II – PRESENTATION DU CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>III – PRESENTATION DU PROJET D’APPUI AU RENFORCEMENT DE LA SECURITE AU NIGER (PARSN)</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>IV. ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET : LES CONSTATS ET CONCLUSIONS</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
4.1. Analyse de la pertinence du PARSN .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2. Analyse de la cohérence du PARSN.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.3. Analyse de l’efficacité du PARSN .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.3.1. Facteur d’appréciation « a » : L’Etat de mise en œuvre des activités	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Signet non défini.</b>	
4.4. Analyse de l’efficacité du PARSN .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.5. Analyse de la pérennité/durabilité du projet .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.6. Analyse du degré de prise en compte de la dimension genre .	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>défini.</b>	
4.7. Appréciation globale du PARSN .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>V. LES CONTRAINTES RENCONTREES</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>VI. LES LECONS APPRISES</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>VII. LES BONNES PRATIQUES</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>VIII. LES RECOMMANDATIONS</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Annexe n° 1 : Liste des documents consultés</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Annexe n° 2 : Liste des personnes rencontrées</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Annexe n° 3 : Les guides d’entretien utilisés</b> .....	Erreur ! Signet non défini.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ARD	: Ambassade Royale du Danemark
AT	: Assistant Technique
CDIR	: Comité de Dialogue inter-religieux
CDIIR	: Comité de Dialogue Intra et Inter religieux
CDS	: Comité Départemental de sécurité
CLEP	: Comité Local d'Examen des Projets
CRS	: Comité régional de Sécurité
COCORAT	: Commission Consultative de l'Administration Territoriale
CPD	: Contry Program of Developpement
CT DANIDA	: Conseil Technique Coopération Danoise
DED	: Document d'Engagement de Développement
DPD	: Demandes de Paiement Direct
DRAT/DC	: Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire
EIGS	: Etat Islamique du Grand Sahara
FACE	: Funding Authorization and Certificate of Expenditure
FDS	: Forces de Défense et de Sécurité
HACP	: Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
IDH	: Indice de Développement Durable
IDS	: Instrument de stabilité
INS	: Institut National des Statistiques
MAT/DC	: Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
NEX	: Exécution nationale
NIM	: National Implementation Modality
ODD	: Objectifs de développement Durable
PARSN	: Projet d'Appui au Renforcement de la Sécurité du Niger
PDC	: Plan de Développement Communal
PDES	: Plan de Développement Economique et Social
PDR	: Plan de Développement Régional
PIA	: Plan d'Investissement Annuel
PIB	: Produit Intérieur Brut
PM	: Police Municipal
PME/PMI	: Petites et Moyennes Entreprises/Petites et moyennes Industries
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	: Plan de Travail Annuel
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PV	: Procès-verbal
SDDCI	: Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
TDR	: Termes de Référence
UE	: Union Européenne
UN	: United Nations
UNDAF	: Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement

## RESUME EXECUTIF

### 1°) Le contexte et justification de l'évaluation

Le PNUD et le Danemark ont collaboré pour la mise en œuvre du « Projet d'Appui au Renforcement de la Stabilité au Niger (PARSN) ». Le PARSN est un projet d'appui institutionnel destiné à renforcer les capacités techniques, opérationnelles et logistiques de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Stabilité au Niger (HACP). Le PARSN couvre une période de cinq ans (2017-2022). Le PNUD est le partenaire responsable de la gestion de l'appui à la HACP. Il s'agit, pour le Danemark comme pour le PNUD, de s'inscrire dans la perspective des objectifs de développement durable (ODD), notamment l'objectif 16 qui fait de la bonne gouvernance, la stabilité et la sécurité un fondement essentiel du développement humain.

Le projet étant arrivé à son terme en décembre 2022 et conformément aux procédures du PNUD en matière de suivi-évaluation, une évaluation finale du PARSN a été réalisée dans le but d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs fixés, le niveau d'obtention des résultats attendus et le niveau de réalisation des activités prévues. Il s'agissait aussi d'apprécier les performances du projet selon les critères majeurs en matière d'évaluation.

### 2°) Approche méthodologique de l'évaluation (Cf. le chapitre I pour les détails sur la méthodologie)

L'approche méthodologique a comporté les étapes suivantes :

- La collecte des données ;
- La triangulation et vérification des données ;
- L'analyse des données ;
- L'identification des leçons apprises et des bonnes pratiques ;
- La formulation des recommandations.

Les informations ont été collectées auprès d'un échantillon à choix raisonné. Après la collecte des données sur le terrain, les enquêteurs et les consultants ont réalisé un compte rendu de chaque entretien, selon un canevas de compte rendu établi au préalable. Le consultant international a fait la synthèse et l'exploitation des réponses obtenues.

L'analyse des informations s'est faite selon une matrice d'évaluation figurant en annexe. Elle s'est faite au niveau des critères de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité/pérennité et de la prise en compte de la dimension genre.

### 3°) Les performances du projet

L'appréciation globale du projet, tous critères compris, est reprise dans le tableau de synthèse ci-après.

Critères	Observations	Notation	Appréciations
Cohérence	Des lacunes mineures ont été observées	3,5/5	Satisfaisant (S)
Pertinence	Des lacunes mineures ont été observées	4/5	Satisfaisant (S)

Efficacité	Des lacunes modérées ont été observées	3/5	Modérément satisfaisant (MS)
Effizienz	Des lacunes mineures ont été observées	3,5/5	Satisfaisant (S)
Durabilité	Des lacunes mineures ont été observées	4/5	Satisfaisant (S)
Genre	De lacunes mineures ont été observées	3/5	Satisfaisant (S)
Appréciation globale		3,5/5	Satisfaisant (S)

Les notes obtenues ont été appréciées à l'aide de la grille suivante :

Notes obtenues	Appréciation globale du critère
N = 5/5	Très satisfaisant (TS)
N compris entre 4 et 5	Satisfaisant (S)
N compris entre 3 et 4	Modérément satisfaisant (MS)
N compris entre 2 et 3	Modérément insatisfaisant (MI)
N compris entre 1 et 2	Insatisfaisant (I)
N inférieur à 1	Très insatisfaisant (TI)

**Cohérence :** La note selon ce critère est de 3,5/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau de cohérence satisfaisant (S). Seulement des lacunes mineures ont été notées, notamment au niveau du cadre logique qui ne comporte pas d'indicateurs pour les sous-produits.

**Pertinence :** La note selon ce critère est de 4/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau de pertinence Satisfaisant (S). Seulement des lacunes mineures ont été observées notamment sur la gestion financière de la première année du Projet.

**Efficacité :** La note selon ce critère est de 3/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau d'efficacité modérément satisfaisant (MS). En effet, des lacunes mineures ont été notées au niveau du taux de réalisation des produits qui n'est que de 78,7%.

**Effizienz :** La note selon ce critère est de 3,5/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau d'effizienz Satisfaisant (S). En effet, des lacunes mineures ont été observées au niveau de l'indice d'effizienz qui est faible avec une valeur de 0,77.

**Durabilité :** La note selon ce critère est de 4/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau de prise en compte de la dimension durabilité satisfaisant (S). En effet, on a pu constater que les capacités ont été renforcées pour la HACCP, les CDIIR, les CDS et les CRS, que la partie nigérienne s'est approprié du PARSN, avec notamment la mise en œuvre du projet selon la modalité « exécution nationale (NIM) » et que des guides d'interventions ont été élaborés et pourront servir de méthodes de travail dans le court, le moyen et le long termes.

**Genre :** La note selon ce critère est de 3/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau de prise en compte de la dimension genre modérément satisfaisant (MS). En effet, quelques lacunes ont été observées, notamment la non prise en compte du genre dans le document du projet. (Cf. Les détails au sous chapitre 4.6.)

La note globale obtenue par le projet, tous critères compris, est de 3,5/5. Au vu de cette note, on peut conclure que la mise en œuvre du projet a été satisfaisante (S).

#### **4°) Les leçons apprises**

Les principales leçons apprises de la mise en œuvre du projet sont les suivantes :

1°) L'élargissement des réunions des CDS à toutes les parties concernées par la prévention et gestion de la problématique sécuritaire, notamment les maires et les leaders religieux, a permis non seulement de renforcer la présence de l'Etat, mais aussi de restaurer la confiance avec les communautés.

2°) L'action des CDS a permis une amplification au niveau local des activités de cohésion sociale.

3°) Les acteurs locaux à travers les appuis reçus ont développé des compétences dans l'anticipation des menaces à travers le contact régulier et la sensibilisation des populations dans plusieurs départements : leur mobilisation au service de la prévention et de la gestion des conflits dans leurs zones respectives a augmenté le capital de confiance des services étatiques et le renforcement de la présence de l'Etat.

4°) L'implication des parties prenantes (coordinateurs régionaux, DRDC/AT, Conseils Régionaux, autorités locales) dans la planification et la mise en œuvre des activités a conduit à une meilleure visibilité et à l'engagement total de ces dernières dans la réalisation des activités du projet.

5°) L'insécurité dans les communes des régions de Diffa et Tillabéri a constitué un défi majeur pour la mise en œuvre des activités. Pour y palier, l'équipe de mise en œuvre a insisté et misé sur la collaboration avec les autorités locales et l'implication des structures déjà existantes pour mener les activités.

6°) L'organisation actuelle de la HACP, s'appuyant dans les régions sur les points focaux de la Direction régionale de l'Aménagement du territoire en collaboration avec les AT permet d'assurer une pérennité des actions au-delà du projet.

7°) L'ancrage des mécanismes de prévention et d'alerte précoce (Commission Régionale de Paix et Commission Communale de Paix) au conseil régional offre des réelles et suffisantes opportunités à la région à prendre le leadership et de s'approprier des activités. Leur renforcement des capacités tant institutionnelles qu'opérationnelles constitue un gage de réussite dans la prévention.

8°) Le suivi de la mise en œuvre confié aux points focaux dans les différentes régions constitue un mécanisme d'accompagnement de proximité des activités du projet. L'expertise apportée par le chargé de suivi et évaluation du PNUD, couplée aux séances de renforcement des capacités des points focaux garantissent une bonne réalisation des activités et une meilleure atteinte des résultats

9°) Les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités notamment les Assistants Techniques participent au processus de planification des activités du projet. Ceci constitue un processus de transfert de compétences techniques garantissant la bonne mise en œuvre des activités du projet.

#### **5°) Les recommandations**

Les principales recommandations formulées pour les interventions futures sont les suivantes :

##### **Pour le PNUD**

1°) Alléger les procédures administratives et comptables et, en cas de besoin, les adapter aux réalités du terrain, car par exemple, dans l'appui aux CDS et aux CRS, certaines dépenses ne peuvent pas être acquittées contre un reçu ou un justificatif.

2°) Maintenir la modalité d'exécution NIM, et ne pas recourir à la procédure de « demande non objection » du contributeur financier, car ceci sera une source de retard.

3°) Mettre les ressources financières à temps pour les équipes de projet, afin de pouvoir respecter le caractère règlementaire de certaines activités (PIA, études socioéconomiques).

4°) Mettre de la flexibilité dans la gestion des lignes budgétaires pour prendre en compte les situations de terrain qui est complexe et changeante du fait de l'insécurité. Des urgences peuvent apparaître, en effet, qui n'étaient pas prévues, et qu'il faut prendre en charge. Cela pourrait se faire, notamment, en prévoyant des provisions budgétaires pour les activités de cohésion sociale, telles que les actions de gestion ou résolution des conflits, de prévention des conflits et de création d'espace de dialogue.

### **Pour la HACP**

5°) Mettre en place un centre de documentation sur les acquis et expérience de la HACP.

### **Pour le Gouvernement, le PNUD et le Danemark**

6°) Prévoir une deuxième phase du PARSN afin de consolider les acquis de la première phase et garantir la durabilité.

7°) Elaborer un manuel de procédure au début de tout projet avant d'entamer la mise en œuvre des activités.

8°) Former l'équipe du projet aux procédures administratives et financières avant le démarrage des activités de tout projet.

9°) Généraliser la mise en place de la police municipale dans toutes les communes, car leur installation dans ces localités améliore la sécurité des personnes et des biens, et accroît le recouvrement des taxes communales.

10°) Prévoir des moyens de déplacement pour les coordonnateurs régionaux, qui résident dans les chefs-lieux de régions et doivent travailler dans les communes, souvent très distantes du chef-lieu.

## **INTRODUCTION**

### **1°) Contexte et justification de l'évaluation**

La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) est l'entité nationale de mise en œuvre des interventions des architectures de paix du Niger, chargées d'accompagner les processus post-conflit et de cohésion sociale. Elle bénéficie à ce titre de l'appui de multiples partenaires techniques et financiers (PTF), dont le PNUD et le Danemark.

L'engagement du PNUD auprès de la HACP est en lien avec le CPD 2019-2021, étendu à 2022, qui est focalisé sur deux priorités : la résilience des populations, et la gouvernance, paix et sécurité.

Le Danemark, dans le cadre de son Document de politique pays 2016-2020, se propose d'aider le Gouvernement et la population du Niger en vue de maintenir la paix et la stabilité, de renforcer les valeurs démocratiques et de permettre à la population de travailler à une amélioration de ses conditions de vie à long terme.

L'engagement conjoint du Danemark et du PNUD en appui à la HACP a débuté en 2012, sur un cofinancement du Danemark dans le cadre de l'Instrument de stabilité (IdS) de l'Union européenne (UE), ayant permis au PNUD d'appuyer de 2012 à 2014 la HACP et d'autres acteurs nationaux, régionaux et locaux pour accroître la sécurité des personnes et des biens dans le nord du Niger, aider à l'insertion économique post-conflit des jeunes, et promouvoir les actions de consolidation de la paix au niveau des communautés (projet IDS I). Entre 2014 et 2016, dans le cadre de l'IDS II, l'appui s'est poursuivi dans les régions à risques ou affectées par l'impact des conflits des régions voisines du Mali et du Nigéria (Tillabéry, Tahoua, Maradi, Zinder, Diffa).

C'est dans ce cadre que le PNUD et le Danemark ont collaboré pour la mise en œuvre du « Projet d'Appui au Renforcement de la Stabilité au Niger (PARSN) ». Le PARSN couvre une période de cinq ans (2017-2022). Le PNUD est le partenaire responsable de la gestion de l'appui à la HACP. Il s'agit, pour le Danemark comme pour le PNUD, de s'inscrire dans la perspective des objectifs de développement durable (ODD), notamment l'objectif 16 qui fait de la bonne gouvernance, la stabilité et la sécurité un fondement essentiel du développement humain.

Le projet étant arrivé à son terme en décembre 2022 et conformément aux procédures du PNUD en matière de suivi-évaluation, il a été entrepris de réaliser l'évaluation finale du PARSN.

### **2°) Les objectifs de l'évaluation**

L'objectif globale de l'évaluation finale est d'analyser les résultats de la mise en œuvre du projet. Les objectifs spécifiques sont de :

- Analyser la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) la prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions de consolidation de la paix les plus pertinentes ; 2) l'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales du Niger ; 3) la question de savoir si l'appui à la HACP a permis d'accroître au niveau des administrations territoriales la redevabilité ; 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé l'intégration des femmes et les jeunes dans les mécanismes de gestion de conflits et 5) la mesure dans laquelle le projet a

permis à la HACP d'accroître ses capacités stratégiques internes de pilotage et opérationnelle à faire face aux efforts nationaux de prévention/gestion des conflits et de consolidation de la paix.

- Évaluer l'efficacité du projet, y compris le niveau de réalisation et la qualité des résultats et des réalisations du projet.
- Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et de fonctionnement et le ratio coût-efficacité.
- Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons qui ressortent du projet.
- Fournir des recommandations réalisables pour la programmation future.

### **3°) Les défis, risques et limites de l'évaluation et les mesures de mitigation**

Les défis, risques ou limites ci-après auraient pu entraver la soumission de livrables de qualité dans les temps impartis :

- La situation sécuritaire : l'action violente des groupes armés terroristes provoque l'insécurité, le déplacement des populations, la destruction des infrastructures, les fermetures d'écoles et de services administratifs, etc. Cette situation d'insécurité aurait pu entraîner des difficultés pour accéder aux sites du projet, pour avoir des entretiens avec les populations bénéficiaires et les services techniques régionaux, etc.
- La situation sanitaire : La pandémie du COVID 19 n'est pas encore totalement éradiquée, et cela aurait pu entraver la conduite conséquente de l'évaluation.
- Les fortes pluviométries : La saison pluvieuse étant bien entamée, les fortes pluies auraient pu causer une dégradation des infrastructures routières, ceci pouvant entraîner l'inaccessibilité de certaines régions du pays.
- La récente situation politique : Pendant la phase de terrain et de conduite des entretiens dans le cadre de l'évaluation, un coup d'Etat militaire est intervenu au Niger. Cela a eu pour conséquence des perturbations dans le déplacement des consultants, la fermeture temporaire des bureaux du PNUD à Niamey, l'indisponibilité de certains acteurs des régions pour les rencontres, notamment certains gouverneurs et présidents des Conseils régionaux.

Les consultants ont eu recours à des mesures de mitigation, à savoir :

- Concernant le COVID 19 : Les consultants ont appliqué les mesures barrières préconisées pour la circonstance.
- Concernant l'insécurité : Il a été établi, avec la HACP, un échantillon de sites à visiter et de populations à interviewer qui se trouvent dans des zones sécurisées.
- Concernant la pluviométrie : Dans la pratique, ce risque ne s'est pas manifesté.
- Concernant la situation politique : Les secrétaires généraux des gouvernorats et des conseils régionaux ont été rencontrés en lieu et place de certains gouverneurs et de certains présidents des Conseils régionaux.

### **4°) Portée de l'évaluation**

L'évaluation a couvert la conception du projet, le choix des zones d'intervention, les stratégies de mise en œuvre, les mécanismes de suivi, la pérennisation des résultats et le rapportage. Elle a couvert aussi les questions relatives aux mécanismes de coordination, à la participation des communautés ainsi qu'à l'implication des autorités de tutelle.

L'évaluation s'est basée sur les critères standards d'évaluation définis par l'OCDE/CAD, à savoir, la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité.

#### **5°) Nature de l'évaluation finale**

L'évaluation à réaliser est une évaluation finale qui se déroule immédiatement à la fin de la mise en œuvre du projet, se différenciant ainsi de l'évaluation ex ante, se faisant lors de la formulation du projet, de l'évaluation à mi-parcours se conduisant à mi-chemin de la vie du projet, et de l'évaluation rétrospective qui a lieu longtemps après le fin du projet.

C'est une évaluation externe réalisée par une équipe d'évaluation qui n'a participé, ni à la formulation, ni à la mise en œuvre du projet. Elle se différencie de ce point de vue de l'évaluation interne qui est réalisée par le dispositif de suivi-évaluation propre du projet considéré.

#### **6°) Les livrables de l'évaluation**

Les principaux livrables de l'évaluation sont :

- Un rapport de démarrage : Il comporte, entre autres, la méthodologie de l'étude et le chronogramme de travail ;
- Un premier draft du rapport : Il fait la synthèse des résultats obtenus par le projet au niveau des indicateurs clés et des critères majeurs en matière d'évaluation ;
- Un deuxième draft du rapport : Il s'agit d'une version qui prend en compte les premiers commentaires et amendements du comité technique de suivi ;
- Une présentation Power Point ;
- Un rapport provisoire final de l'évaluation ;
- Un rapport final ayant intégré les observations de toutes les parties prenantes du PARSN.

#### **7°) Structure du rapport**

Le rapport d'évaluation comprend les grands points suivants :

- La méthodologie de l'étude ;
- La présentation du contexte de développement
- La présentation du projet ;
- La méthodologie utilisée ;
- L'analyse des performances du projet ;
- Les principales contraintes ;
- Les leçons apprises ;
- Les bonnes pratiques ;
- Les recommandations.

## I –METHODOLOGIE DE L’EVALUATION

### 1.1.Echantillonnage, collecte de données, triangulation

La collecte des données s’est faite sur un échantillon à choix raisonné constitué du PNUD, de l’Unité de gestion du PARSN, de la HACP, de DANIDA, des directions centrales et régionales des ministères concernés par le projet, des gouvernorats dans les huit régions, des conseils régionaux, des autorités communales et politiques des sites abritant le projet, des Conseils de dialogue intra et inter religieux (CDIIR), des comités de paix, des unités de police municipale appuyées par le projet, des jeunes professionnels et des coordonnateurs régionaux du PARSN.

Pour cette collecte, une correspondance a été élaboré et un message radio envoyé aux autorités administratives de toutes les régions par la HACP afin d’annoncer l’arrivée des consultants pour mener les entretiens sur le terrain. Cette évaluation, conduite selon les normes et standards internationaux en matière d’évaluation, a été indépendante, participative, sensible au genre, inclusive et pédagogique. En outre, elle a utilisé les critères de l’OCDE, à savoir : la pertinence, la cohérence, l’efficacité, l’efficience et la durabilité. Cette approche a été participative en impliquant les bénéficiaires dans le processus de l’évaluation. Ceux-ci n’ont pas été juste des consommateurs d’informations, mais aussi des producteurs d’informations. La collecte des informations a combiné à la fois les méthodes de collecte quantitatives et qualitatives.

La collecte des informations s’est faite en utilisant les outils appropriés suivants :

- Une fiche de lecture, élaborée pour permettre une exploitation judicieuse des documents que les consultants auront à exploiter ;
- Un guide d’interview non structuré, de groupe ou individuel ;
- Un guide d’interview semi-structuré, individuel ou de groupe ;
- L’observation in situ qui aidera les consultants à constater, de visu, les résultats du projet sur le terrain.

Les entretiens ont été menés du 17 au 25 juillet 2023 par les consultants et ont concernés 57 entretiens individuels et 5 discussions de groupe avec les différents acteurs. Le tableau ci-dessous donne la répartition du nombre d’entretiens menés dans le cadre de cette évaluation :

Tableau N° 1 : Les entretiens individuels et de groupes réalisés.

<b>Région</b>	<b>Entretiens individuels</b>	<b>Discussion de groupe</b>
Agadez	4	1
Diffa	6	1
Dosso	4	1
Maradi	6	
Tahoua	6	
Tillabery	13	
Zinder	7	
Niamey	11	1

Total	57	4
-------	----	---

Les données collectées et utilisées lors de l'évaluation ont fait l'objet de croisement afin de vérifier leur fiabilité. Le croisement s'est fait à partir de trois sources : L'exploitation documentaire ; les entretiens avec les bénéficiaires et les parties prenantes du projet ; les observations de terrain.

## 1.2. Analyse de la pertinence du projet

L'analyse de la pertinence du projet a été réalisée à travers quatre facteurs, à savoir :

- Facteur « a » : Alignement au contexte local et national.
- Facteur « b » : Pertinence du dispositif de suivi-évaluation :
- Facteur « c » : Alignement au contexte international
- Facteur « d » : Pertinence du cadre logique et de la théorie de changement du projet.

On a utilisé l'indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP). Cet indicateur se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d) tel que mentionné ci-dessus. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

## 1.3. Analyse de la cohérence du projet

L'analyse de la cohérence de projet s'est faite à travers les deux facteurs d'appréciation suivants :

- Facteur « a » : La cohérence interne.
- Facteurs « b » : La cohérence externe.

Pour le critère de la cohérence, on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de cohérence » (CC). Ce coefficient se décompose en deux facteurs (a, b), tels que mentionnés ci-dessus. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

## 1.4. L'analyse de l'efficacité du projet

Il s'est agi, concrètement, pour mesurer l'efficacité du projet, d'analyser les performances par rapports aux facteurs d'appréciation ci-après :

- Facteur « a » : L'état de mise en œuvre des activités :
- Facteur « b » : Le taux de réalisation des produits et d'atteinte des cibles.

Pour le critère de l'Efficacité, on a eu recours au « Coefficient d'efficacité » (CE). Ce coefficient se décompose en deux facteurs (a, b) tels que spécifiés ci-dessus. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

## 1.5. L'analyse de l'efficience du projet

Concrètement, l'efficience a été s'apprécié à travers les facteurs suivants :

- Facteur « a » : Le rapport le taux d'exécution technique et le taux d'exécution financière.
- Facteur « b » : La suffisance des ressources humaines, financières et matérielles
- Facteur « c » : Le respect des procédures administratives et financières.
- Facteur « d » : Le déboursement des fonds comme prévu et le respect des procédures d'achat.

Pour le critère de l'Efficience du projet, l'indicateur « coefficient d'efficience » (CEF) a été utilisé. Il prend en compte quatre facteurs mentionnés ci-dessus. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

## 1.6. L'analyse de la pérennité/durabilité du projet

Concrètement, la pérennité du projet a été apprécié à travers les facteurs suivants :

- Facteur « a » : La pérennité des changements positifs induits par le projet.
- Facteur « b » : Le degré ou l'importance des activités de formation, d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités.
- Facteur « c » : Le degré de participation ou d'implication des bénéficiaires à la mise en œuvre du projet.
- Facteur « d » : L'existence d'une politique ou d'une stratégie de sortie du projet.

Pour le critère de la durabilité on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de durabilité » (CD). Ce coefficient se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d) tels que mentionnés ci-dessus. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

## 1.7. L'analyse du degré de prise en compte des dimensions genre et droits humains

Pour apprécier le degré de prise en compte des dimension genre et droits humains, il s'est agi d'examiner les performances du projet par rapport aux facteurs d'appréciation ci-après :

- Facteur « a » : Prise en compte du genre et des droits humains dans le document du projet.
- Facteur « b » : Prise en compte du genre dans les bénéficiaires du projet.
- Facteurs « c » : Prise en compte du genre et des droits humains dans le suivi-évaluation du projet.

Pour le critère de la prise en compte des dimensions genre et droits humains, on a utilisé l'indicateur « Coefficient genre et droits humains (CGDH) » pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5.

## 1.8. Calendrier de travail de la mission

Tableau n°2 : calendrier de travail de la mission

Activités	Format : présentiel ou à distance	Durée	Dates	Responsables
Signature du contrat pour l'étude	A distance	1 jour	12 juin 2023	Le PNUD et les consultants
Revue documentaire	A domicile	5 jours	13 au 17 juin	Les consultants
Elaboration du rapport de démarrage comportant, entre				

autres, l'approche méthodologique, la matrice d'évaluation et le calendrier de travail	A distance	5 jours	18 au 22 juin	Les consultants
Soumission du rapport de démarrage	A distance	1 jour	23 juin	Les consultants
Examen du rapport de démarrage par le PNUD	A distance	11 jours	24 juin au 4 juillet	Le PNUD
Tenue de l'atelier de validation du rapport de démarrage	A distance en visioconférence	1 jour	5 juillet	Le PNUD et les consultants
Prise en compte des observations de l'atelier sur le rapport de démarrage et finalisation des guides d'entretien	A distance	3 jours	6, 7 et 8 juillet	Les consultants
Soumission de la version finale du rapport de démarrage	A distance	1 jour	9 juillet	Les consultants
1°) Elaboration de la version finale du calendrier de la mission 2°) Elaboration de la liste des personnes et structures à rencontrer 3°) Elaboration du calendrier des rencontres 4°) Finalisation des guides d'entretien 5°) Prise de rendez-vous pour les rencontres	A distance	5 jours	10 au 14 juillet	Les consultants
Voyage Ouaga-Niamey du consultant international	-	1 jour	15 Juillet	Le consultant international
Jour non ouvré (Dimanche)	-	1 jour	Dimanche 16 juillet	
Entretiens avec les parties prenantes du projet et visites de sites	Présentiel	21 jours	17 juillet au 6 août	Les consultants
		1 jour	7 août	Consultant international

Voyage retour Niamey-Ouagadougou du consultant international				
Rédaction du rapport provisoire	A distance	7 jours	8 au 14 Août	Consultant international, assisté du consultant national
Soumission du rapport provisoire	A distance	1 jour	15 août	Les consultants
Examen du rapport provisoire par le PNUD et les autres parties prenantes du projet	-	7 jours	16 au 22 août	Le PNUD et les autres parties prenantes
Atelier d'examen du rapport provisoire	Visioconférence et à distance	1 jour	23 Août	Les consultants et le groupe de suivi technique
Elaboration du rapport final	A distance	6 jours	24 au 29 Août	Consultant international, assisté du consultant national
Soumission du rapport final	A distance	1 jour	30 Août	Les consultants

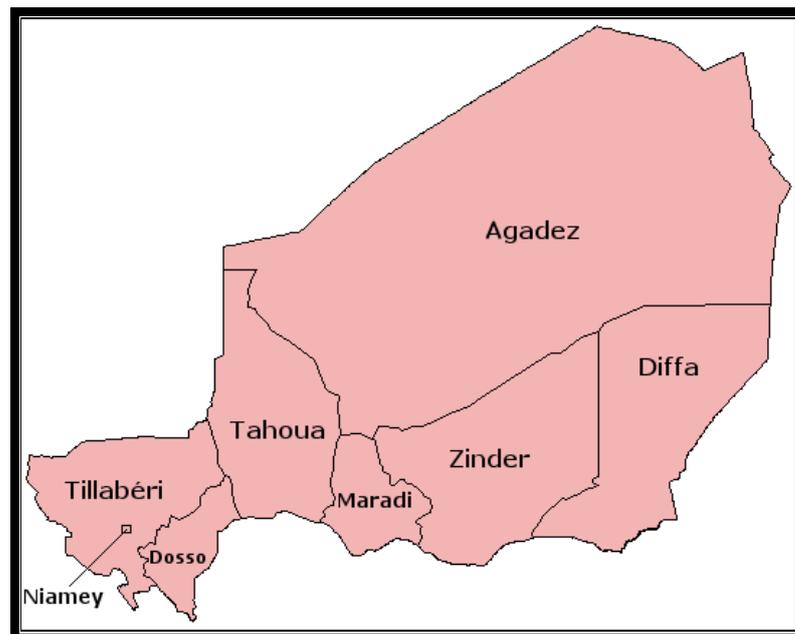
## II – PRESENTATION DU CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

### 2.1. Situation géographique du Niger

Le Niger est situé en Afrique Occidentale entre les parallèles 11°37' et 23°33' de latitude nord d'une part, et les méridiens 16° de longitude est et 0°10' de longitude ouest d'autre part. Il s'étend sur 1 267 000 km<sup>2</sup>. Il est le plus vaste des pays de l'Afrique Occidentale et se classe 6<sup>e</sup> à l'échelle continentale. Limité par le Burkina Faso et le Mali à l'ouest, l'Algérie et la Libye au nord, le Tchad à l'est, le Nigeria et le Bénin au sud, le Niger est une vaste pénéplaine, dont le faible relief est interrompu seulement par le massif de l'Aïr (80 000 km<sup>2</sup>) et les hauts plateaux du Djado au nord-est. Quasi désertique, c'est un pays agricole et rural où les populations se concentrent au sud près des points d'eau.

Situé dans une des régions les plus chaudes et les plus ensoleillées de la Terre, le Niger est doté d'un climat essentiellement très chaud et très sec. On y distingue trois grandes zones climatiques qui se répartissent selon les latitudes : le régime saharien dans le grand nord, le régime sahélo-saharien de la région centrale méridionale et le régime sahélien semi-aride dans le petit sud. Dans le régime sahélien, villages, champs et forêts sont engloutis les uns après les autres par le désert. Sur la centaine de mares recensées dans cette région du sud du Niger il y a trente ans, seules dix-sept ont encore de l'eau en permanence. Il existe le climat désertique chaud, ainsi que le climat semi-aride chaud avec leurs variantes de sécheresse « hivernale ». Pendant la saison chaude, dont la durée

s'allonge du sud au nord, les températures moyennes maximales sont extrêmement élevées, tournant entre 40 °C et 46 °C avec des pointes à 50 °C possibles, notamment dans le grand nord absolument désertique (Agadez et Bilma)<sup>3</sup>. L'ensemble du pays connaît cependant des chaleurs caniculaires toute l'année avec des maxima moyens quasiment tout le temps supérieurs à 30 °C sauf dans le grand nord où en décembre - janvier, ceux-ci redescendent entre 25 °C et 30 °C, et atteignent leur paroxysme entre mars et juin. Les températures moyennes journalières annuelles sont aussi exceptionnellement élevées, malgré les grandes amplitudes thermiques diurnes, entre 27 °C et 30 °C dans l'ensemble du pays. Plus on monte vers le nord, vers le désert et plus, le climat est sec et ensoleillé.

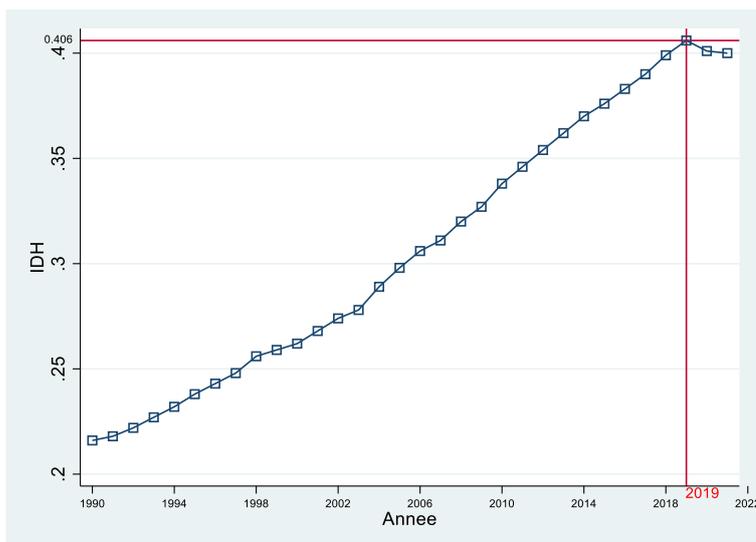


Carte N° 1 : Découpage administratif du Niger en Région ; Situation de la Région de Zinder

## 2.2. Contexte économique

Le Niger a un taux de pauvreté de 44,1% et un revenu moyen par habitant de 420 dollars en 2018. Il est classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Comme le montre le graphique ci-dessous, la valeur de l'IDH du Niger a connu une progression constante de sa première édition en 1990 jusqu'en 2019. Cette année-là, à l'instar de la plupart des pays du monde entier et pour la première fois, l'IDH a diminué, entraîné par les conséquences négatives de la pandémie de COVID-19. La valeur de l'IDH du Niger est ainsi passé de 0,406 en 2019 à 0,401 en 2020, puis à 0,400 en 2021.

### Graphique N° 1 : Evolution de l'IDH du Niger (1990-2022)



Source : PNUD/BRDH/Bases de données du RMDH 2021/2022

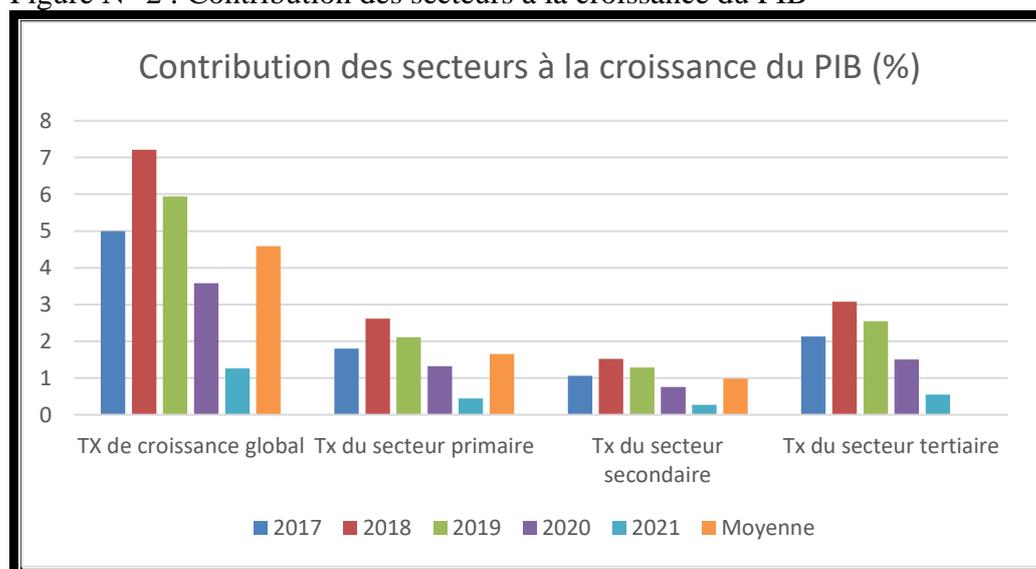
L'économie du Niger repose avant tout sur l'agriculture, qui représente 50 % du PIB. La croissance économique a été de 5,00% ; 7,21% ; 5,94% ; 3,58% et 1,26% respectivement en 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, soit une moyenne de 4,59% sur les cinq années.

Tableau n°3 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB (%)

Secteurs	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Taux de croissance du PIB	5,00	7,21	5,94	3,58	1,26	4,59
Secteur primaire	1,80	2,62	2,11	1,32	0,44	1,65
Secteur secondaire	1,06	1,52	1,29	0,76	0,27	0,98
Secteur tertiaire	2,13	3,08	2,55	1,50	0,55	1,96

Source : données collectées sur internet

Figure N° 2 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB



Source : Consultant évaluateur, à partir de données collectées auprès du PNUD

Les résultats macroéconomiques ont été ainsi satisfaisants sur la période 2018-2021.

La contribution à la croissance des secteurs est dominée par le secteur primaire (agriculture) et le secteur secondaire (industries extractives). L'économie montre peu de signes d'industrialisation et les services sont moins développés.

En termes d'offre, le secteur primaire, tiré par l'agriculture, génère en moyenne 40% du PIB, et emploie environ 80% de la population active. Une bonne partie de la production agricole est réalisée par de petites exploitations familiales, presque exclusivement orientées vers l'autosubsistance. Ce secteur a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 6,1% sur la période 2017-2020. Il a été de 4,5% en 2021, en lien avec la forte baisse de la production céréalière (-38,87%), partiellement compensée par la hausse de 11,9% de la production des cultures irriguées.

L'économie nigérienne souffre d'un problème de compétitivité et de productivité lié en partie aux coûts des facteurs de production et une forte informalité des activités. Les niveaux de diversification économique par secteur sont faibles.

Le secteur secondaire représente en moyenne 20,4% du PIB, principalement par le biais du secteur extractif, l'industrie manufacturière étant toujours embryonnaire. La croissance moyenne annuelle du secteur secondaire s'est établie à 5,9% sur la période 2017-2020. Elle est ressortie à 4,1% en 2021, reflétant le repli de la production d'uranium induit par la fermeture de la COMINAK.

En ce qui concerne le secteur tertiaire (en moyenne 41% du PIB), le commerce et les transports, ainsi que le secteur public en sont les principales composantes. La croissance moyenne annuelle du secteur tertiaire s'est établie à 4,0% sur la période 2017-2020.

Les profils sectoriels de l'économie nigérienne mettent en exergue la grande lenteur de la transformation structurelle de l'économie. En effet, la part de l'agriculture peu productive augmente, celle de l'industrie manufacturière stagne et les services sont peu développés, soit l'inverse de ce qui est généralement requis pour une accélération de la croissance. Le marché intérieur est étroit pour attirer les investissements étrangers nécessaires en vue d'alimenter une croissance induite par le secteur privé non minier.

La croissance enregistrée n'a pas été suffisante pour améliorer significativement le niveau de vie des populations, avec un PIB/tête de 518,5 dollars USD en moyenne sur la période 2017-2021. Cela semble confirmer l'idée selon laquelle la dépendance envers la richesse générée par les ressources naturelles n'entraîne pas une accélération de la croissance durable et rend vulnérable leur contribution au budget. Le taux de croissance démographique au Niger, estimé à 3,7 % par an, rend difficile la création d'emplois dans l'économie formelle pour tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Les défis liés à la structure de l'économie sont principalement : (i) une faible diversification de l'économie ; (ii) une faible valorisation des produits locaux pour lesquels le Niger dispose d'un avantage comparatif dans la production ; (iii) une économie dominée par le secteur primaire et le secteur informel avec un secteur secondaire faible ; (iv) une économie pas suffisamment moderne, faiblement diversifiée et peu compétitive dans un contexte d'ouverture des frontières et du libre-échange ; (v) des coûts des facteurs

de production élevés compromettant le développement des PME/PMI et la compétitivité des entreprises existantes. Ces coûts sont caractérisés par : (1) une offre insuffisante et chère de l'énergie, (2) un secteur de transport peu développé, (3) un accès au financement de l'économie limité en raison de l'exigence des garanties et des taux d'intérêt jugés élevés, (4) une offre de financement relativement limitée avec un système bancaire étroit, (5) la faible qualification de la main d'œuvre et son inadéquation avec les besoins réels des entreprises sur le marché du travail.

### **2.3. Contexte de sureté et de sécurité**

Boko Haram et l'EIGS sont les deux principales organisations terroristes actives au Niger. Ces organisations extrémistes exploitent les divisions et les conflits intercommunautaires afin de renforcer leur influence. Par ailleurs, les criminels (en bande ou individuellement) profitent du peu de présence des forces de l'ordre pour commettre des exactions.

La population constitue une cible directe des violences dues aux groupes armés. Les groupes armés menacent, voire éliminent, les chefs de communauté récalcitrants. Les fonctionnaires engagés dans le processus électoral sont également des cibles pour les djihadistes qui menacent aussi tous ceux qui participent aux élections. Outre les civils, les forces de l'ordre sont une cible directe des violences meurtrières commises par les organisations terroristes. Enfin, l'on observe une nouvelle tendance : les attaques contre le personnel humanitaire.

Ces dernières années, les conditions de sécurité se sont détériorées dans les régions de Tillabéri et de Tahoua. La population y est victime d'extorsion, d'enlèvements, de meurtres, de vols de bétail et de pillages de commerces, essentiellement imputés aux groupes djihadistes.

Dans la région de Diffa, les crimes perpétrés par des groupes armés contre la population sont symptomatiques des conditions de sécurité précaires. Le nombre d'enlèvements s'accroît, ainsi que l'utilisation d'explosifs improvisés.

Dans la région de Maradi, ce sont surtout les départements de Guidan Rounджи et de Madarounfa qui sont touchés par des incidents liés à la sécurité. Il s'agit d'enlèvements contre rançon, de vols de bétail, de meurtres, de viols et de violences physiques. La situation dans les localités frontalières dans la région Maradi est préoccupante. Le reste de la région est relativement calme.

A Niamey, le mécontentement social et la frustration politique se sont traduits par des manifestations de rue mais il n'y a pas eu d'incidents significatifs dans la capitale.

En 2019, OCHA a recensé sur tout le pays, 2,3 millions de personnes dans le besoin, dont 1,2 millions d'enfants, 186 000 déplacés internes et 246 000 réfugiés. La situation sécuritaire dans les zones touchées a plongé plus de 480 000 personnes dans l'insécurité alimentaire.

En février 2020, L'UNICEF a dénombré près de 3 millions de personnes, dont la moitié est des enfants, ayant besoin d'une aide humanitaire.

En fin octobre 2019, le HCR a recensé 78 044 déplacés internes à Tillabéri et Tahoua, où l'insécurité croissante le long des frontières avec le Burkina Faso et le Mali a exacerbé les besoins d'assistance humanitaire.

En Février 2020, la région de Diffa comptait : 11 058 déplacés internes ; 120 619 réfugiés ; 29 882 retournés ; et 1 454 demandeurs d'asile.

Depuis 2019, plus de 40 000 nigériens en provenance des Etats de Sokoto, de Zamfara et de Katsina, ont quitté leurs foyers pour se réfugier à Maradi, en raison des attaques des groupes armés dans le nord-est du Nigéria.

Les mouvements forcés de population se sont intensifiés au cours des cinq premiers mois de l'année 2022 à cause de l'escalade de la violence des groupes armés non étatiques (GANE) qui attaquent les civils et les forces de sécurité. Comparativement à l'année 2021, les incidents sécuritaires ont presque doublé au cours de la même période de janvier à avril (respectivement 93 en 2021 et 136 incidents sécuritaires en 2022, selon les données UNDSS). Du 1er au 19 mai, 43 civils ont été tués et 22 enlevés dans les départements de Torodi, Téra et Gothèye. Les acteurs humanitaires intervenant dans la région de Tillabéri, rapportent qu'environ 34 746 personnes (5 045 ménages) des zones frontalières avec le Burkina Faso et le Mali ont, au cours du second trimestre, été forcées de se déplacer.

La situation a porté gravement préjudice à l'éducation. Au Sahel, en 2020, plus de 6 800 écoles ont été fermées ou ne dispensaient pas d'enseignement en raison des violences, et quelque 13 millions d'enfants ne sont plus scolarisés. Les fermetures d'écoles mettent l'avenir des enfants en danger, notamment des filles qui ont les plus faibles chances de retourner à l'école à la suite d'interruptions prolongées.

Les femmes et les filles se sont trouvées exposées à un risque accru d'enlèvement et de violence sexuelle et fondée sur le genre. Dans le centre du Sahel, près de 200 centres de santé ont été fermés en raison de l'insécurité, et la majorité de ceux qui sont restés ouverts n'ont pas été pleinement opérationnels.

Par ailleurs, le Niger connaît de façon régulière, des conflits communautaires dont surtout ceux qui opposent les éleveurs nomades en transhumance, souvent d'ethnie peulh, aux agriculteurs sédentaires de différentes ethnies. La diversité ethnique du pays a été jusqu'ici globalement bien gérée, cependant, elle semble resurgir : des tensions communautaires entre peulhs, Boudouma, arabes etc. ont été signalées dans la région de Diffa dans la façon de répondre aux attaques de Boko Haram, tout comme certaines attaques en provenance du Mali ont été imputés à des jeunes peulhs.

Le poids de l'effort de guerre qu'impose la situation sécuritaire aux finances publiques, les conséquences économiques des conflits eux-mêmes, allant jusqu'à l'arrêt de la production comme dans la région de Diffa ou la disparition d'un secteur d'activité comme le tourisme à Agades, handicapent sérieusement l'exécution des programmes de développement du pays. Les réponses humanitaires soulagent à court terme les communautés qui reçoivent les déplacés, mais ne fournissent aucune solution durable aux vulnérabilités structurelles de ces communautés vivant dans des régions déshéritées.

### **III – PRESENTATION DU PROJET D’APPUI AU RENFORCEMENT DE LA SECURITE AU NIGER (PARSN)**

#### **1°) Objectif et produits du projet**

Le projet « Appui au renforcement de la stabilité au Niger » vise à doter la Haute Autorité de Consolidation de la Paix (HACP) des capacités de pilotage stratégique et opérationnel des efforts nationaux de prévention des conflits et de consolidation de la paix et de la sécurité du Niger.

Au terme de la mise en œuvre de ce programme, les produits attendus sont :

**Produit 1 :** La capacité de pilotage stratégique de la HACP des efforts de prévention de conflits et de consolidation de la paix au Niger est renforcée : La HACP devra être en mesure d'assurer un pilotage stratégique de la réflexion gouvernementale sur les nouvelles formes de menaces et la consolidation de la paix et de la conduite de la transition urgence-réhabilitation-reconstruction dans les zones post-conflit. Elle devra également être en mesure d'assurer le relai entre réponse rapide et consolidation de la paix à long terme au niveau central et au niveau régional/local et de coordonner efficacement l'action des PTF relative à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix, dont les actions relatives à la transition urgence-réhabilitation-reconstruction et les actions visant à maîtriser les impacts déstabilisants de la migration et des déplacements de population.

**Produit 2 :** Le pilotage opérationnel de la HACP dans les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix est plus efficace : Si l'action de la HACP est sous-tendue par une programmation pluriannuelle et annuelle rigoureuse et un suivi-évaluation systématique de ses activités : que ses capacités de gestion contractuelle et financière renforcées lui permettent d'accroître son volume d'action tout en assurant son intégrité de gestion ; que ses capacités en ressources humaines sont renforcées par un programme de Jeunes professionnels ; qu'elle dispose d'une architecture documentaire unique et organisée ; et que les Directions Régionales du Plan (DRP) démontrent une efficacité renforcée dans la coordination de l'action des ministères techniques dans la mise en œuvre au niveau du terrain des efforts de l'Etat pour répondre aux besoins des populations locales en matière économique, sociale et d'infrastructures dans les zones à risque, déstabilisées par les conflits, ou de relèvement post-conflit avec l'appui des assistants techniques régionaux, alors le pilotage opérationnel des activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix sera plus efficace.

**Produit 3 :** Les menaces à la paix sont anticipées efficacement par la HACP : Il faudra pour ce faire que la HACP et ses partenaires développent une capacité d'alerte précoce ; qu'elle dote son personnel de connaissances spécifiques relatives aux situations conflictuelles rencontrées au Niger et accroît sa compréhension de la problématique spécifique au genre dans le domaine de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, et intègre de manière plus systématique de rôle des femmes dans ses actions au niveau du terrain. Il faudra également qu'elle développe une bonne communication avec la jeunesse et les populations locales des zones sensibles à travers les réseaux sociaux et les radios communautaires ; et qu'elle mène des actions de sensibilisation des FDS dans le domaine des droits de

l'homme, des droits des migrants et des personnes déplacées, Pour atteindre certaines populations menacées par le radicalisme violent et de promouvoir le dialogue inter-religieux, il lui faudra également développer des partenariats.

**Produit 4 :** Les collectivités territoriales sont mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix : Ce produit est soutenu par un appui efficace des polices municipales aux maires pour le maintien de l'ordre public et le respect de la loi dans un nombre croissant de communes ; l'exercice plein de leur rôle de fédération et coordination des efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix par les Commissions Paix et sécurité et/ou Paix, Sécurité et Emploi au niveau régional ; et une intégration systématique de la prévention des conflits et la consolidation de la paix, dans les Plans d'Investissement Annuels (PIA) des Plans de Développement Régionaux (PDR) et au besoin des Plans de Développement Communaux (PDC).

### **2°) Gestion technique et administrative du projet**

L'Ambassade Royale du Danemark (ARD) a signé un accord avec le PNUD qui est son interlocuteur privilégié et qui rend compte de la gestion au Danemark.

Le PNUD a assuré le pilotage courant de la mise en œuvre des activités du projet. Les extrants sont poursuivis à travers des plans de travail annuels (PTA) qui sont signés entre le PNUD et la HACP.

La mise en œuvre du projet par le PNUD s'est faite selon la modalité d'exécution nationale (NIM) dès le démarrage du projet en 2018. Suite à un audit défavorable, le PNUD est revenu, pour 2019, à la modalité d'exécution directe (DIM) avec notamment des paiements directs assurés par le PNUD. La modalité NM a été reprise à partir de 2020. Ainsi, la HACP, en tant que partenaire de réalisation, avait la responsabilité de la mise en œuvre des activités aux fins de l'atteinte des résultats prévus par les quatre extrants et rend compte de sa responsabilité de gestion au PNUD. Le contrat du prestataire à qui la HACP a confié le recrutement des personnels prévus au budget du projet, les contrats des catégories de personnels et les contrats de consultance ou de fourniture de service d'une valeur inférieure à 10.000.000 FCFA ont été sous la responsabilité de la HACP. Une Lettre d'Accord sur les Services d'appui à fournir par le PNUD a été aussi signée entre le PNUD et la HACP particulièrement en ce qui concerne des engagements financiers élevés ou présentant un degré poussé de complexité administrative et les activités de suivi et d'assurance qualité qui ont été menées par le PNUD, conformément aux engagements pris avec le Danemark.

### **3°) Gestion financière**

Les modalités de gestion financières choisies visent à fournir au Danemark les garanties nécessaires quant à l'efficacité et la transparence d'usage de ses fonds ainsi qu'à permettre le flux continu de ses actions tout en respectant les procédures PNUD en vigueur. Elles prévoient notamment :

- Le transfert des fonds du Danemark au PNUD en deux virements annuels, l'un étant effectué suite à l'approbation du plan de travail annuel, et l'autre au

début du 3eme trimestre, suite à la remise de l'état financier du 1er semestre et des résultats de l'audit annuel de la HACP qui est alors disponible.

- Un transfert trimestriel des fonds du PNUD à la HACP sur la base du plan d'action trimestriel et conformément au plan de travail annuel, pour autant que 80% du montant de l'avance précédente ait été consommé ou dès que ce niveau de consommation est atteint, sur la base des rapports financiers mensuels de la HACP.
- La fourniture d'un rapport financier mensuel et d'un rapport narratif trimestriel de la HACP au PNUD, au plus tard le 10 du mois suivant.
- La fourniture par le PNUD à l'ARD d'un rapport technique semestriel de mise en œuvre et d'un état financier les 15 Juillet et 15 Janvier concernant l'année d'exécution en cours. Un rapport narratif de progrès annuel est également fourni au 31 Mars de chaque année à partir de 2019, couvrant l'année précédente de mise en œuvre.

#### **4°) Le comité de pilotage**

Un comité de pilotage tripartite DADIDA-PNUD-HACP a été créé pour accompagner au niveau stratégique la mise en œuvre du projet. Le Comité se réunit une fois par semestre afin d'assurer la bonne marche du programme. Il approuve les plans de travail annuels et budgets associés, fait le bilan des actions réalisées et de leur gestion, décide si besoin des réorientations nécessaires ainsi que des réallocations éventuelles de fonds entre les grandes lignes budgétaires du projet, en tenant compte des leçons apprises et de l'évolution du contexte. Des réunions extraordinaires pourront être convoquées autant que de besoin.

Le Comité est co-présidé par la HACP et le PNUD. Le PNUD assure le secrétariat du Comité de pilotage (convocation des réunions, préparation des agendas et de la documentation, rédaction et circulation des PV, suivi de la mise en œuvre des conclusions).

## **IV – ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET : LES CONSTATS ET CONCLUSIONS**

### **4.1. Analyse de la pertinence du PARSN**

Il s'est agi, pour l'analyse de la pertinence du projet, d'une manière générale, de comparer et mettre en regard, d'une part, l'objectif général, les objectifs spécifiques et les effets/impacts du projet, et, d'autre part, les besoins ou les problèmes à résoudre du Niger, en matière de paix et de sécurité.

Il s'est agi, concrètement, d'apprécier les performances du projet à partir des facteurs d'appréciations ci-après.

## **1°) Facteur d'appréciation « a » : Processus de formulation du PARSN**

Le processus de formulation du PARSN a commencé par une capitalisation des acquis et leçons d'un précédent projet financé par l'Union européenne dans le domaine de la paix et de la sécurité. Ensuite, Un concept note a été élaboré en 2016. Puis, le Danemark a recruté, en 2016, un consultant international pour l'élaboration du document de projet. Ce consultant a travaillé en immersion totale à la HACP. Il s'est concerté avec tous les départements de la HACP, ce qui lui a permis d'échanger avec les experts nationaux et de s'imprégner des défis et enjeux du Niger en matière de paix, de cohésion sociale et de sécurité. Le consultant a produit un document qui a été soumis au Danemark, lequel a dépêché en 2017, au Niger, une mission d'évaluation pour juger la conformité du document de projet avec les orientations stratégiques du Danemark en matière d'aide au développement. Cette mission a formulé des recommandations qui ont été prises en compte par le consultant international. Enfin, le document amendé a fait l'objet d'un examen au niveau du comité local examen de projet (CLEP). (Cf. Encadrés n°1 et 2).

Au vu du cheminement suivi pour l'élaboration du document de projet, on peut conclure que le processus de formulation a été participatif et inclusif, ce qui est un gage de conformité avec les besoins du Niger et des structures et populations bénéficiaires.

### **Encadré n° 1 : Témoignage d'un responsable du PARSN réalisé le 17 Juillet 2023, à Niamey**

Pour la formulation du PARSN, une consultante internationale a été mobilisée par le Royaume du Danemark pour élaborer le document du projet. Cette consultante a travaillé en immersion totale au niveau de la HACP où elle a eu à échanger avec les différents experts des départements de la HACP. Le document élaboré a été par la suite examiné au niveau du Comité Local d'Examen des projets (CLEP)

### **Encadré n°2 : Témoignage d'un responsable de la HACP réalisé le 18 juillet à Niamey**

Un concept note a été élaboré en 2017. Une consultante internationale a été recrutée en 2017. Elle a travaillé avec tous les départements de la HACP. Elle a produit un draft de document de projet. Une mission d'évaluation a ensuite été commise par le Danemark pour apprécier la conformité du draft avec la stratégie d'aide au développement du Danemark. Cette mission a formulé des recommandations qui ont été prises en compte par la consultante internationale. DANIDA a proposé un canevas des résultats qui a été utilisé pour finaliser le document de projet. En novembre 2017, le document de projet a été signé entre le Niger et le Danemark.

## **2°) Facteur d'appréciation « b » : La gouvernance et les modalités d'exécution du projet**

La modalité d'exécution nationale (NIM) a été retenue pour la mise en œuvre du PARSN. Il est ainsi revenu à la HACP d'exécuter, sur le plan technique et financier, le projet. Ce fut effectivement ce qui s'est passé en 2018, la première année de mise en œuvre du projet. Cependant, il y a eu des difficultés dans la gestion financière, car le service de la

comptabilité du projet n'avait pas une bonne connaissance des procédures du PNUD. Ceci a fait qu'en 2019, on est revenu à un système de paiement direct par le PNUD. Alors, le service de la comptabilité de la HACP a reçu une formation en 2019 sur procédures comptables du PNUD, ce qui a permis de revenir à la modalité NIM en 2020, 2021 et 2022.

La modalité d'exécution nationale (NIM), pour le cas du Niger, est préférable à la modalité d'exécution directe (DIM). En effet, le Niger dispose d'institutions et de cadres à même de fournir l'expertise requise pour une exécution conséquente du projet. La modalité NIM permet une responsabilisation de la partie nigérienne et une appropriation nationale, gage d'une durabilité des acquis du projet.

### **3°) Facteur d'appréciation « c » : Convergence avec le contexte international**

Le projet est en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2030 adoptés en septembre 2015 qui ambitionnent de transformer les sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030. Spécifiquement, le PARSN s'inscrit dans le cadre de l'ODD n°16 qui fait de la bonne gouvernance, la stabilité et la sécurité un fondement essentiel du développement humain.

Le PARSN traduit la collaboration continue entre le PNUD et le Danemark pour la mise en œuvre de l'Engagement de Développement entre le Danemark et le Gouvernement du Niger intitulé « l'appui au renforcement de la stabilité au Niger », planifié sur une période de cinq ans (2017-2022).

Le PARSN est une opérationnalisation du Programme Pays de Partenariat Danemark-Niger 2017-2022 entre le Danemark et le Gouvernement du Niger qui comporte un engagement pour un appui à la HACP. Cet engagement a contribué en priorité à la réalisation de l'objectif n°1 de la politique pays du Danemark, qui est de « Renforcer la stabilité et la paix », ce qui est au cœur du mandat de la HACP, ainsi qu'à l'objectif n°2 qui est « d'améliorer l'accès des citoyens ordinaires aux droits fondamentaux ».

Par ailleurs, le PARSN est en cohérence avec les objectifs stratégiques du PNUD et avec le Plan cadre d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF) au Niger, qui comporte une dimension paix et sécurité.

En plus, le Niger a ratifié la Convention internationale pour la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille et a, à ce titre, l'obligation de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits qui y sont ancrés et de soumettre au Comité des rapports périodiques sur la manière dont la convention est mise en œuvre.

### **4°) Facteur d'appréciation « d » : Convergence avec le contexte national**

Le projet participe à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI -Niger 2035) dont la vision est de faire du Niger « un pays moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles dans une Afrique unie et solidaire ». Les préoccupations liées à la paix et à la sécurité occupent une place de choix dans les différentes déclinaisons de la SDDCI notamment le Plan de Développement Economique et Social (PDES).

Par ailleurs, les activités envisagées à travers le projet sont hautement pertinentes tant à l'analyse des conflits au Niger qu'au double mandat de la HACP de cultiver l'esprit de paix et de dialogue entre les communautés du Niger et de mobiliser les efforts au service de la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Elles sont aussi pertinentes au besoin de renforcement de la sécurité communautaire par l'implication des populations, des communes, et du rapprochement entre les FDS et les populations. Des activités civilo-militaires, telles que des match de foot bal ont été organisées à cet effet. Elles s'alignent sur les priorités nationales et viennent directement en appui au développement de leurs capacités, capacités d'action propres de la HACP en premier lieu à travers la formation de ses personnels, l'amélioration de sa gestion institutionnelle, un programme de jeunes professionnels ; et ensuite au renforcement de l'efficacité de son pilotage stratégique et opérationnel de l'action gouvernementale dans son champ de compétence, de sa capacité à coordonner l'action des PTF, et de sa capacité à apporter un appui aux institutions nationales et autorités régionales et communales ; capacités de ces institutions et autorités elles-mêmes.

Sur 38 personnes interrogées sur la pertinence du PARSN, 100% ont confirmé que le projet était bien pertinent, qu'il répond aux défis actuel du Niger qui est celui du vivre-ensemble, de la coexistence pacifique, de la cohésion sociale, de la paix et de la sécurité. Les personnes interviewées sur cette question comptaient des maires de communes, des préfets, des directeurs régionaux, des leader religieux et coutumiers, des policiers municipaux, un gouverneur de région, des coordonnateurs régionaux et des responsables de la HACP.

Le bureau d'un comité de dialogues intra et inter religieux, rencontré le 27 juillet 2023, lors d'un entretien où neuf membres du bureau étaient présents, témoigne : Le projet a répondu à nos attentes. Il nous a aidé à mener nos activités de prévention des conflits, de règlement des litiges, de promotion du dialogue et de la paix entre les confessions religieuses. Nous souhaitons une deuxième phase du projet. Le PARSN nous a soutenu par :

- L'acquisition du matériel informatique et bureautique ;
- L'élaboration du plan triennal du CDIIR ;
- La mise en place de bureaux départementaux du CDIIR ;
- L'organisation de campagnes de sensibilisation sur la paix.

Un responsable d'un conseil municipal dans une région, rencontré le 27 juillet 2023, atteste : Le projet est pertinent et a été d'un grand soutien pour nous. Le PARSN nous a accompagnés pour tenir les réunion des comités régionaux et départementaux de sécurité ; pour la révision de notre plan de développement régional pour introduire la problématique de la paix ; pour élaborer le plan d'investissement annuel (PIA) ; et pour la collecte de données socio-économiques. Nous souhaitons la poursuite du projet et son extension à d'autres départements.

Un responsable du comité de paix dans un département, rencontré le 26 juillet 2023, déclare : le projet nous a soutenu pour mener des caravanes de sensibilisation sur la paix, nous a donné du matériel de sonorisation, un groupe électrogène et 500.000 FCFA en deux fois pour l'organisation de nos réunions.

Par ailleurs :

Le PARSN dispose d'un personnel d'exécution du projet au niveau central et au niveau régional.

Au niveau central, nous avons :

- L'unité de gestion du PARSN, constitué, entre autres, d'un Conseiller Technique Principal, un chargé du suivi-évaluation et un chargé de l'administration et des finances.
- Un Conseiller technique au niveau de DANIDA.
- Les jeunes professionnels.

Au niveau des Régions, nous avons :

- Les coordonnateurs régionaux.
- Les points focaux du projet, constitués des Directeurs régionaux de l'aménagement du territoire et de l'action communautaire.

En outre, il a été mis en place un comité de pilotage chargé de définir les grandes orientations du projet. Cet organe s'est réuni régulièrement.

L'ensemble du dispositif de mise en œuvre du projet a bien fonctionné.

#### 5°) **Appréciation globale selon le critère de la pertinence**

Pour ce critère de la pertinence, on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP). Cet indicateur se décompose en quatre facteurs (a, b, c ,d) tels que précisés ci-dessus. Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

**Tableau n° 4 : Appréciation du niveau de pertinence**

<b>Facteurs d'appréciation du niveau de pertinence du projet</b>	<b>Constats</b>	<b>Notation</b>	<b>Appréciations</b>
Facteur d'appréciation « a » : Processus de formulation du PARSN	Absence de lacunes	1/1	Très satisfaisant (TS)
Facteur d'appréciation « b » : La gouvernance et les modalités d'exécution du projet	Des lacunes mineures	1/2	Satisfaisant (S)
Facteur « c » : Cohérence avec le contexte national	Absence de lacunes	1/1	Très satisfaisant (TS)
Facteur « d » : Cohérence avec le contexte international		1/1	Très satisfaisant (TS)
Appréciation générale selon le critère de la pertinence	Des lacunes mineures	4/5	Satisfaisant (S)

Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CP = a + b + c + d = 1 + 1 + 1 + 1 = 4/5.$$

Au vu de cette note de 4/5, on peut conclure que le projet a un niveau de pertinence satisfaisant.

### 6°) Les principaux constats concernant la pertinence du projet

**Constat n° 1 :** Le projet est parfaitement aligné avec le contexte international, notamment avec les ODD, avec l'agenda 2030 et avec les orientations stratégiques du PNUD relatifs à la paix et à la sécurité.

**Constat n°2 :** Le projet est en harmonie avec le contexte national, notamment avec la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI -Niger 2035) et le Plan de développement économique et social du Niger.

**Constat n°3 :** Le processus de formulation du PARSN a été participatif et inclusif. En effet, il a impliqué toute les parties prenantes du projet : DANIDA, le Gouvernement, le PNUD, la HACP et les populations bénéficiaires.

**Constat n°4 :** Hormis la première année du projet (2018), la gouvernance et les modalités de mise en œuvre du projet ont été pertinentes et efficaces.

### Encadré N° 3 : Entretien avec un directeur départemental de la police nationale dans la région de Tillabéry

**Question :** Quelle assistance avez-vous reçue du Projet ?

**Réponse :** Nous avons reçu une assistance pour l'élargissement du CDS aux autorités communales et coutumières ; pour les réunions mensuelles qui regroupent les membres du Conseil élargi ; pour la mise en œuvre des recommandations issues des réunions mensuelles.

**Question :** Si oui, cette assistance a-t-elle répondu à votre attente ?

**Réponse :** Oui, Les quatre (4) communes que compte le département partagent une frontière longue de 140 km avec le Nigeria, et cela constitue un défi sécuritaire énorme sur l'ensemble de l'étendue du département. Et aussi, les caravanes de sensibilisation appuyée par le PARSN ont amélioré la confiance entre FDS et populations.

**Question :** Le projet, à travers ses objectifs et ses activités, était-il en convergence/alignement avec vos priorités en matière de défense et de sécurité ? Si oui, en quoi a consisté cette convergence ?

**Question :** Oui. Le Projet s'est aligné parfaitement à nos priorités sécuritaires puisque notre département fait frontière avec le Nigeria sur 140 Km et chaque fois nos communautés subissent des vols et autres actes criminels. Et avec l'appui du PARSN nous arrivons à financer nos TDRs pour les missions de rencontres, d'échanges et de sensibilisations auprès des communautés.

## 4.2. Analyse de la cohérence du PARSN

L'appréciation de la cohérence du projet s'est faite en analysant les performances du projet au niveau des facteurs d'appréciation ci-après :

### 1°) Facteur d'appréciation « a » ; La pertinence du cadre logique/cadre des résultats

Il s'agit ici de vérifier l'articulation interne du projet, la complémentarité et la synergie des activités, des résultats et des objectifs du projet.

De l'examen du document de projet, il ressort ce qui suit :

Le projet a un objectif général, qui est pertinent par rapport au contexte socio-économique du Niger. Le projet a une théorie du changement qui précise le changement final attendu et la chaîne de changements devant y conduire. Il y a trois résultats escomptés qui sont complémentaires entre eux et cohérents avec l'objectif général, en ce sens que leur obtention permettra d'atteindre ledit objectif.

Le projet comporte trois Produits et 20 sous-produits qui sont assortis entre eux. Le produit n°1 compte 4 sous-produits ; le produit n°2 a 5 sous-produits ; le produit n° 3 comporte 7 sous-produits ; et le produit 4 comprend 4 sous-produits. Les sous-produits sont complémentaires entre eux et cohérents avec le produit auquel chacun est adossé.

L'examen du cadre logique fait ressortir qu'il y a 13 indicateurs, des indicateurs de produits, qui sont tous Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalisables et Temporellement définis (SMART).

Par exemple les trois indicateurs du produit n°1 sont :

- Nombre de réunions régulières sanctionnées par un procès-verbal ou un compte rendu. (SMART).
- Pourcentage des recommandations issues des réunions suivies d'effet. (SMART).
- Pourcentage des structures représentées dans les réunions régulières. (SMART).

Cependant, ces trois indicateurs ne sont suffisants, à eux seuls, pour apprécier le niveau de réalisation du produit n°1, qui est : « La capacité de pilotage stratégique des efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix au Niger est renforcée ».

D'autres indicateurs sont nécessaires, comme par exemple :

- Nombre de conflits apaisés par les efforts de la HACP.
- Nombre de conflits potentiels évités par la HACP.
- Baisse du nombre de conflits d'une région donnée, d'une année « n » par rapport à une année « n-1 ».

On note, par ailleurs, l'absence d'indicateurs pour chacun des 20 sous-produits.

Chacun des 13 indicateurs comporte une donnée de référence et des cibles à atteindre pour chaque année de 2018 à 2022. Ceci est facteur positif qui va faciliter l'exercice de l'évaluation finale.

## **2°) Facteur d'appréciation « b » : La cohérence interne du projet**

Selon le CAD de l'OCDE, la cohérence d'un projet couvre deux aspects :

La Cohérence interne qui « concerne les synergies et les interdépendances entre les interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère ».

La Cohérence externe qui concerne la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte.

L'engagement conjoint du Danemark et du PNUD en appui à la HACP a débuté en 2012, sur un cofinancement du Danemark dans le cadre de l'Instrument de stabilité (IdS) de l'Union européenne (UE), ayant permis au PNUD d'appuyer de 2012 à 2014 la HACP et d'autres acteurs nationaux, régionaux et locaux pour accroître la sécurité des personnes et des biens dans le nord du Niger, aider à l'insertion économique post-conflit des jeunes ; et promouvoir les actions de consolidation de la paix au niveau des communautés. Entre 2014 et 2016, dans le cadre de l'IDS II, l'appui s'est poursuivi dans les régions à risque ou affectées par l'impact des conflits des régions voisines du Mali et du Nigéria (Tillabéry, Tahoua, Maradi, Zinder, Diffa). Dans ce cadre, le Danemark contribué à appuyer l'action de la HACP pour renforcer la sécurité communautaire et renforcer les capacités des institutions régionales et locales impliquées dans la consolidation de la paix, ainsi que son travail d'accompagnement d'autres acteurs engagés dans le renforcement du contrôle des frontières, la promotion des investissements et travaux d'intérêt communautaire, le soutien à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes et la promotion du dialogue inter et intra religieux.

## **3°) Facteur d'appréciation « c » : La cohérence externe du projet**

Le projet a des synergies et des complémentarités avec les initiatives, projets et programmes ci-après :

Les projets de PBF exécutés au Niger et qui portent sur les mêmes thématiques de paix et de sécurité que le PARSN.

L'Initiatives 3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens) et la stratégie de l'autonomisation des femmes du Niger.

Le Programme pour la Prévention et la Lutte Contre la Migration Irrégulière (PPLCMI) de 2015 du Gouvernement, et la loi 2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic illicite de migrants.

Le programme de modernisation sociale du Gouvernement, qui a été conçu en vue de promouvoir les valeurs au service de l'être humain, de la communauté et de la société de façon à se débarrasser des contre-valeurs.

Les actes I et II du Programme de Renaissance du Président de la République de 2015 (et repris dans la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre de 2016), qui mettent l'accent sur la mobilisation de la Diaspora pour le développement économique.

Le programme détaillé du Président de la République en matière de migration qui a été présenté lors du sommet de la Valette tenu en 2015, consacré à la migration. Ce programme place la maîtrise des flux migratoires au centre de priorités des plus hautes autorités à travers le contrôle sécuritaire, l'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Par ailleurs, le PARSN a eu de la complémentarité avec des projets de consolidation de la paix, notamment le projet de la JICA, phase II, et le projet REGARS. Le projet a évité des duplications avec le projet « Jeunesse Diffa », financé par l'AFD, et qui vise à développer des opportunités de formation pour les jeunes de la région, et le projet PAIERA dont la HACP est le maître d'ouvrage et dont l'objectif n°1 vise à amorcer un dialogue avec les principaux acteurs des filières d'immigration irrégulière.

#### 4°) Appréciation globale du projet par rapport au critère de la cohérence

L'appréciation globale du projet par rapport au critère de la cohérence est synthétisée dans le tableau ci-après. L'indicateur du coefficient de la cohérence (CC) a été utilisé pour ce critère. Il se décompose en trois facteurs (a, b, c) mentionnés ci-dessus et repris dans le tableau ci-après.

**Tableau n° 5 : Appréciation de cohérence du projet**

Facteurs d'appréciation du niveau de cohérence du projet	Observations	Notation	Appréciation
Facteur « a » : La pertinence du cadre logique/cadre des résultats	Des lacunes mineures ont été observées (Pas d'indicateurs pour les sous-produits)	1,5/2	Satisfaisant (S)
Facteur « b » : La cohérence interne du projet	Des lacunes mineures ont été observées (Les activités de coordination ne sont pas systématisées)	1/1,5	Satisfaisant (S)
Facteur « c » : La cohérence externe du projet	Des lacunes mineures ont été observées (Les activités de coordination ne sont pas systématisées)	1/1,5	Satisfaisant (TS)
Appréciation globale	Des lacunes mineures ont été observées	3,5/5	Satisfaisant (S)

Le Coefficient de cohérence (CC) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CC = a + b + c = 1,5 + 1 + 1 = 3,5/5.$$

Au vu de cette note de 3,5/5 on peut conclure que le projet a un niveau de cohérence satisfaisant (S).

#### 5°) Les constats relatifs à la cohérence du projet

**Constat n°1 :** Le cadre logique/cadre des résultats est pertinent, avec une harmonie et une cohérence entre l'objectif général, les objectifs spécifiques, les résultats attendus, les produits et les activités. Les indicateurs sont SMART. La théorie de changement est pertinente. Cependant, des insuffisances sont à relever, à savoir : les 20 sous-produits inscrits dans le cadre logique n'ont pas été assorties d'indicateurs.

**Constat n°2 :** Les cohérences interne et externe du projet sont satisfaisantes. Cependant, les activités de coordination du PARSN avec d'autres projets ne sont systématisées et régulières.

### **4.3. Analyse de l'efficacité du PARSN**

Il a fallu, pour mesurer l'efficacité, établir le rapport entre les prévisions et les réalisations. Le projet considéré est d'autant plus efficace que les réalisations égalent ou dépassent les prévisions. Il s'est agi ainsi de savoir quel a été le niveau de réalisation des activités et le niveau d'atteinte des cibles.

Concrètement, pour apprécier l'efficacité du projet, il a fallu analyser les performances obtenues par rapport aux facteurs d'appréciation ci-après.

#### **4.3.1. Facteur d'appréciation « a » : L'Etat de mise en œuvre des activités**

L'état de mise en œuvre des activités a été établi par Produit.

##### **4.3.1.1. Produit n°1 : La capacité de pilotage stratégique des efforts de prévention de conflits et de consolidation de la paix de la HACP au Niger est renforcée**

Les activités au niveau de ce produit n'ont pas commencé en 2018, parce qu'il fallait faire au préalable une capitalisation de l'expérience de la HACP.

Les réalisations en 2019 ont été les suivantes : Le comité de pilotage s'est réuni en 2019, et ensuite en 2020, 2021 et 2022, pour apprécier le bilan de la mise en œuvre des PTA de l'année n et approuvé le PTA de l'année n+1. Un séminaire gouvernemental a été organisé autour de la thématique de la paix et de la sécurité, séminaire qui a connu la participation des ministères sectoriels intervenant dans la thématique afin d'assurer leur implication dans la mise en œuvre des activités du projet. Des rencontres se sont déroulées dans les régions pour planifier et exécuter les activités selon les besoins de chaque région. Ces rencontres ont permis aux ministères sectoriels de mieux comprendre la mission transversale de la HACP. Les interventions se sont appuyées sur une approche de discrimination positive en vue d'apporter des solutions aux différentes sollicitations et frustrations populaires nées du déséquilibre en matière d'investissement conduisant souvent à des comportements préjudiciables à la consolidation de la paix.

En 2020, le bilan de mise en œuvre fait ressortir une réalisation de 3 activités sur les 7 prévues, soit un taux net de réalisation de 43%. La plupart des activités prévues sous ce produit sont des activités de haut niveau qui requiert une parfaite maîtrise des contours de la mission et des interventions de la HACP. Ces activités qui doivent être animées par le Président de la HACP n'ont pas été réalisées à cause de la non-

disponibilité du document de l'étude de Systématisation-Capitalisation des expériences de la HACP et qui en constitue le principal support. Ce document n'a pu être imprimé que dans la dernière décade du mois de décembre, ce qui n'a pas permis d'organiser les rencontres prévues. Toutefois, la HACP a pu alors disposer de 1500 exemplaires à mettre à la disposition des acteurs nationaux et les partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, toujours en 2020, huit réunions de coordination des acteurs intervenant sur la thématique de consolidation de la paix ont été tenues. Ces réunions qui ont regroupées les autorités et services étatiques, les projets et programmes, les ONG et associations, se sont réalisées dans la majorité des régions d'interventions du projet à savoir Dosso, Maradi, Zinder, Agadez, Diffa et Tillabéri, et ont permis de passer en revue la situation sécuritaire dans les régions, l'actualisation de la carte des partenaires intervenant dans le domaine de la paix et de la sécurité, la réorganisation de la coordination des acteurs intervenant dans la thématique consolidation de la paix, la formalisation des coordinations régionales devant servir de relais pour la tenue des réunions, et la collecte des données.

En 2021, les réalisations ont été les suivantes : Une réunion du comité interministériel placé sous le cabinet du Premier Ministre, chargé de l'élaboration d'un document d'orientation sur la sortie de crise dans la région de Diffa, ainsi qu'une réunion de coordination documentée avec les ministères techniques concernés, ont été organisées. Des réunions semestrielles de concertation avec les PTF ont été tenues. Un draft du guide pour la conduite des caravanes de la paix a été élaboré puis enrichi au cours d'un atelier tenu en décembre 2021 à Dosso.

En 2022, il a été organisé une réunion de coordination semestrielle documentées avec les ministères techniques concernés par le projet : Cette réunion s'est tenue en décembre 2022 et visait à informer et partager les expérience. Il y a eu les capitalisations sur des thématiques spécifiques : Appui CDS, caravanes, UPM, CCP. L'organisation du forum international sur la stabilisation prévue en 2022 n'a pas se faire. La capitalisation de l'expérience du PARSN en appui institutionnel a démarré en 2022 et s'est poursuivie en 2023.

Sur les 5 activités programmées en 2022, 1 activité a été réalisée soit un taux net de réalisation de 40% ; 3 activités étaient en cours de réalisation, soit un taux brut de réalisation de 80%.

#### **4.3.1.2. Produit n°2 : Le pilotage opérationnel de la HACP dans les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix est conduit efficacement.**

Les réalisations en 2018 ont été les suivantes : Le plan stratégique 2019-2021 de la HACP a été révisé et est mis en cohérence avec le PDES 2017-2021. A partir de décembre 2018, le renforcement des capacités opérationnelles de la HACP a été amorcé avec la prise de fonction de l'Assistant Technique international, de 8 jeunes professionnels, de 7 assistants techniques des régions, d'un gestionnaire comptable, et d'un chauffeur. Il a été acquis un véhicule 4x4. Les assistants techniques ont été dotés en flotte avant leur déploiement dans leurs régions respectives. Le bilan du PTA 2018 se caractérise par un taux d'exécution physique de 83% et un taux d'exécution financière de 91%.

En 2019, des sessions de formation ont été organisées pour la HACP afin de lui permettre de remplir sa mission. Les sessions ont porté sur la gestion financière du projet, les règles et les procédures de passation des marchés, la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation des projets. Cela a eu des effets positifs dans la production des pièces justificatives. D'autres sessions ont été organisées à travers le Danida Fellowship Centre (DFC) sur la gestion des finances publiques et la réforme du budget programme.

En 2020, Au niveau de ce produit, le taux de réalisation est de 12 activités sur les 14 prévues soit un taux net de réalisation de 86%. Les principales réalisations en 2020 sont les suivantes : L'étude institutionnelle, la revue du programme PARSN et la planification des activités ont été réalisées. Il y a eu le renforcement des capacités techniques des cadres de la HACP, la confection des outils promotionnels, le parrainage des journées de la concorde et l'organisation de la journée internationale de la paix, le 21 septembre 2020.

En 2021, les réalisations suivantes ont été enregistrées : Le processus de conduite des réformes de la HACP n'a pas connu d'avancée auprès des décideurs. Toutefois, un mécanisme de suivi est proposé pour maintenir au même niveau d'information la HACP et ses partenaires. Deux ateliers de planification des activités de la HACP ont été organisés en mars et décembre 2021. Ils ont permis de faire le bilan de la mise en œuvre du PTA 2021 et d'adopter le PTA 2022. Des Missions de supervision DPSE et de suivi des indicateurs ont été réalisées dans toutes les communes d'intervention du PARSN.

En 2022, les principales réalisations ont été les suivantes : La mise en œuvre de la réforme institutionnelle de la HACP a commencé en 2022 et s'est poursuivie en 2023. Une réunion de coordination nationale des acteurs intervenant sur la consolidation de la paix a été organisée en décembre 2022. La connectivité du réseau de la HACP et la maintenance du matériel informatique ont été faites en août 2022, avec le renouvellement du câblage informatique et téléphonique, plus les équipements. Un atelier de renforcement des capacités de 30 cadres de la HACP s'est déroulé en mai 2022. Une mission de collecte des données a été réalisée en Août 2022 dans toutes les régions d'intervention du PARSN. 42 cadres en région ont été formés sur la réflexion pour la paix (RPP). En février/mars, les cadres de la HACP ont été formés en "management des ressources humaines. En Juillet 2022, les jeunes professionnels ont été formés en techniques d'élaboration des TDRs, en technique d'élaboration de rapport, de PV et de Compte rendu.

L'efficacité s'est traduite par les résultats suivants : **86** jeunes repentis ayant renoncé aux activités criminelles se sont rendus aux autorités, **36** armes ont été rendues ou ramassées à Madaoua avec la collaboration des jeunes repentis, trois armes et quatre mille deux cents (**4 200**) cartouches ont été saisies à Dakoro avec la collaboration des jeunes repentis, vingt une (**21**) armes ont été saisies à Tanout avec la collaboration de la population, et un (**01**) réseau de bandits organisé a été démantelé à Tchiro avec la collaboration de la population, une (**01**) arme collective et mille neuf cent quatre-vingt-quinze (**1 995**) cartouches ont été saisies à Abalak avec la collaboration des jeunes repentis.

#### **4.3.1.3. Produit n° 3 : Les menaces à la paix sont anticipées efficacement par la HACP**

En 2018, les réalisations au niveau de ce produit sont les suivantes : Les

animateurs des radios communautaires ont été formés. 2 activités civilo-militaires ont été organisées à Ouallam et Bankilaré impliquant plusieurs personnes. 47 unités de police municipale ont été appuyées et sont fonctionnelles et le processus de recrutement des nouvelles unités a été lancé. L'état des lieux des polices municipales existantes a été fait. Le renforcement des capacités a été fait pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC) à travers la mise à jour du guide national d'élaboration des PDR, des PDC, du PIA et à travers son édition et sa diffusion.

En 2019, dans l'esprit d'anticiper les menaces à la paix et de renforcer la collaboration entre la population et les organes de sécurité, des activités civilo-militaires ont été organisées dans trois communes de la région de Tillabéry où 1000 personnes ont été touchées. Dans la même perspective, les plans d'actions des 8 CDIIR ont été élaborés ou actualisés, ainsi que les plans des commissions paix et sécurité.

En 2020, le bilan des réalisations pour ce produit fait état de sept activités réalisées, soit un taux net de réalisation de 88% et une activité en cours sur les 8 activités programmées. Il s'agit pour l'essentiel des activités de sensibilisation de masse à travers l'organisation de 13 caravanes de paix, la tenue de 123 débats et d'émissions radiophoniques, la diffusion de 2000 messages sur la paix, la cohésion sociale et la coexistence pacifique, l'appui à la mise en œuvre des plans d'action des CDIR. Ces activités ont permis de renforcer les connaissances sur les questions de paix et de sécurité, de catalyser l'esprit d'engagement des populations, de favoriser le dialogue inter religieux dans le cadre de la mission de la HACP de prévention des conflits.

En 2021, les réalisations ont été les suivantes : une étude sur les rôles des femmes sur la prévention et la gestion des conflits a été réalisée. Huit conseils régionaux et départementaux de sécurité ont reçu un soutien financier pour la conduite de leurs activités. 30 Comités Communaux de Paix dotés de plan d'action ont été appuyés au cours de l'année sous l'encadrement des assistants techniques régionaux. Cet appui a permis à ces CCP de mettre en œuvre des activités contenues dans les plans d'actions. 41 animateurs de radios ont été formés sur les thématiques femmes et foncier ; jeunesse et migration. Des campagnes de sensibilisation ont été organisées à travers 35 radios communautaires. Des émissions radiophoniques animées par des jeunes et des femmes à travers le réseau des radios communautaires ont été organisées. Un appui a été apporté pour l'exécution du plan de travail et le renforcement des 8 CDIIR.

En 2022, 21 Conseils Départementaux de Sécurité ont été appuyés pour un montant de 230 629 110 FCFA. Cinq CRS à savoir celui de Dosso, de Tahoua, Maradi, Zinder et Agadez ont été appuyés pour un montant 36 000 000 de francs CFA. Une étude sur les rôles des femmes sur la prévention et la gestion des conflits a été réalisée dans les régions de Tillabéri et Maradi. Les animateurs des radios communautaires ont été formés sur les nouvelles thématiques retenues dans le cadre des messages : l'extrémisme violent et la radicalisation, la prévention des litiges pastoraux. Des campagnes de sensibilisation ont été conduites à travers 35 radios communautaires. A la fin du mois de décembre, un total 2214 diffusions ont été réalisées. Des émissions radiophoniques animées par des jeunes et des femmes à travers le réseau des radios communautaires ont été organisées à partir de juillet 2022. 41 radios communautaires étaient impliquées dans la diffusion et l'animation des émissions. Dix activités de cohésion sociale (caravanes civilo-militaires, espaces de

dialogue, activités civilo-militaires, forum transfrontalier, prise en charge des repentis, actions de lutte contre l'extrémisme violent etc.) ont été réalisées. L'exécution du plan de travail et de renforcement des 8 CDIR a été soutenue : cette activité a été réalisée dans toutes les régions d'intervention du PARSN.

Pour ce qui est du produit 3, sur les 12 activités programmées, 11 activités ont été réalisées soit un taux net de réalisation de 92% et une activité abandonnée.

#### **Encadré N° 4 : Entretien avec un directeur départemental de la police nationale Dans la région de Tillabéry**

**Question :** Est-ce que, selon vous, les menaces à la paix ont été anticipées efficacement dans votre zone ? Si oui, comment ?

**Réponse :** Contrairement à nos voisins du Nigeria, nous avons un système qui nous permet de collaborer étroitement, avec des contacts dans chaque village. Nous avons également une étroite collaboration avec les autorités administratives.

**Question :** Selon vous, est-ce que les collectivités territoriales sont mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix ? Si oui, en quoi ?

**Réponse :** Oui, les collectivités sont mieux outillées surtout avec les activités (réunions de recommandations, échanges avec les communautés lors des missions de sensibilisation) du PARSN à travers la HACP.

#### **Encadré n° 5 : Entretien avec un responsable administratif départemental de la région de Zinder**

**Question :** Quelle a été la situation de votre zone/communauté en termes de stabilité/sécurité avant la mise en œuvre des activités du projet (2017).

**Réponse :** Avant le PARSN, la situation sécuritaire était critique, avec des vols à main armée suivies de meurtres parfois, et souvent dans la ville même.

**Question :** Quelles ont été les résultats obtenus en termes de renforcement de la prévention de conflits et de consolidation de la paix dans votre zone/communauté ?

**Réponse :** Parfaite collaboration avec la population qui n'hésite pas à informer les autorités en cas de suspicion; Occupation du terrain par les FDS dans le cadre de la prévention; Dénonciation systématique des suspects, permettant leur arrestation.

**Question :** Comment les menaces à la paix ont été anticipées efficacement par les actions du projet à travers la HACP ?

**Réponse :** Les missions d'opérationnalisation des recommandations issues des réunions élargies ont permis aux autorités d'échanger, de sensibiliser et d'être en contact avec les populations afin de les amener à collaborer avec les FDS.

**Question :** Les collectivités territoriales sont-elles mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix ?

**Réponse :** L'ensemble des villages des CR d'Allela et de Bazaga sont dotés de COFOB, commissions foncières de base qui jouent un rôle de conciliation. Aussi, les capacités sont renforcées dans la mise en œuvre des activités (réunions et exécutions des recommandations) du Projet PARSN.

#### **4.3.1.4. Produit n°4 : Les collectivités territoriales sont mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix**

En 2018, l'installation, dans toutes les régions, d'un Comité Régional de Paix a été réalisée et matérialisée par un arrêté. Ce mécanisme d'alerte précoce et de prévention des conflits est resté peu fonctionnel en 2018, faute d'accompagnement et de ressources nécessaires à son fonctionnement. Les comités ont des plans d'action avec des calendriers de réunions qui se tiennent généralement trois fois par an dont une fois en Assemblée générale et deux fois en comité restreint.

En 2019, il y a eu la mise en place et le renforcement de capacités de 48 unités de police municipale qui apportent un grand soutien dans la sécurisation des personnes et des biens et s'adaptent aux besoins exprimés par les autorités communales.

Dans le cadre de l'élaboration des Plans d'Investissement Annuels (PIA 2019) des conseils régionaux, les représentants des différentes structures déconcentrées de l'Etat et privées de la région de Tillabéry, se sont réunis pendant 5 jours pour développer les différents documents programmatiques et financiers.

Par ailleurs, en 2019, il y a eu l'organisation des séances de formation de 60 membres des comités de paix en techniques d'élaboration des plans d'action ; l'organisation d'ateliers pour élaborer ou actualiser les plans d'action de 30 comités communaux de paix dans les régions de Diffa, Tahoua, Tillabéry et Zinder ; et enfin l'actualisation des plans d'action de 12 communes de Diffa et l'élaboration par les communes de Tahoua, Tillabéry et Zinder de leurs propres plans d'action.

En 2020, on note un bilan de réalisation de 8 activités sur les 18 prévues, soit un taux net de réalisation de 44%, 8 activités en cours et dont l'objectif n'est pas totalement atteint et 2 activités non démarrées.

Les principaux résultats sont la mise en place des 28 unités de police au profit des communes. Il faut souligner que la police municipale joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de la politique nationale de renforcement de la stabilité au Niger.

Le projet PARSN, à travers la mise en place des unités de police municipales contribue aussi à la mise en place des dispositifs favorables à l'effectivité de la décentralisation à travers la prise en compte de la fonction sécuritaire dans les activités municipales, le renforcement de la présence de l'autorité communale. Par ailleurs, l'appui de la police dans le recouvrement des taxes et impôts est déterminant et contribue à l'augmentation des ressources financières de ces entités décentralisées. Certaines autorités communales visitées lors de la mission de supervision annoncent déjà pour les deux mois de stage un doublement de recettes recouvrées.

De manière générale, le taux de réalisation des activités n'a pas été très satisfaisant.

Cela peut s'expliquer par la pandémie du COVID19 qui a affecté le déroulement des activités durant le premier semestre de 2020.

En 2021, les principales réalisations ont été les suivantes : Les DRDC/AT de sept régions ont reçu un appui dans la tenue des réunions de coordination régionale, pour le système de classement, et pour le suivi des dossiers et de l'archivage de la documentation mise en place. Sept régions ont été appuyés pour la collecte d'information sur la situation socioéconomique des régions. Sept conseils régionaux ont été soutenus pour élaborer leurs programmes d'investissement annuel (PIA). Les textes sur la Police Municipale ont été vulgarisés pour l'appropriation et la prise en compte du statut des Policiers Municipaux (PM) par les autorités communales.

En 2022, sous l'égide du conseil régional et à travers l'appui du PARSN, il a été réalisé la collecte et la centralisation des données des différents services techniques déconcentrés de l'Etat en vue d'élaborer le document des études socioéconomiques de la région. Cette activité a été exécutée dans 7 régions. Le PARSN a appuyé l'actualisation de la cartographie des acteurs intervenant sur les thématique paix, sécurité, stabilisation en région. Dans le cadre de cette activité, une collecte des données a été réalisée dans toutes les régions afin d'actualiser la liste des acteurs intervenants sur la thématique paix et sécurité, soit un taux de réalisation de 100%. Les Plans d'Action des 38 Comités Communaux de Paix ont reçu un appui du projet pour leur mise en œuvre : Cette activité a été réalisée dans toutes les régions d'intervention du PARSN. Des missions conjointes DRATDC, Coordonnateurs HACP, INS de collectes des données sur les indicateurs de conflits ont été réalisées dans les 7 régions. Les UPM ont été équipées en uniformes, matraques, chaussures. Cette activité est réalisée au niveau de toutes les communes abritant les unités de police municipales. Il s'agit des 15 communes d'Agadez, des 11 communes de la région de Diffa, des 13 communes de la région de Tahoua, des 16 communes de Tillabéry, des 15 communes de Zinder, des 3 communes de Dosso et de la commune de Maradi.

#### Encadré N° 6 : Entretien avec un responsable d'un Gouvernorat réalisé le 27 juillet 2023

**Question :** Quelle a été la situation de votre zone/communauté en termes de stabilité/sécurité avant la mise en œuvre des activités du projet (2017)?

**Réponse :** La région était moins stable en termes de sécurité au début, des attaques ont été enregistré au niveau des quelques villages. Par la suite, la situation sécuritaire est devenue calme. Il n'y avait plus des attaques.

**Question :** Quelles ont été les résultats obtenus en termes de renforcement de la prévention de conflits et de consolidation de la paix dans votre zone/communauté ?

**Réponse :** Les résultats obtenus sont :

- La capacité des FDS est renforcée,
- La résilience de la population est renforcée.

**Question :** Comment les menaces à la paix ont été anticipées efficacement par les actions du projet à travers la HACP ?

**Réponse :** Les menaces à la paix ont été anticipées efficacement via les canaux entre les autorités, les civils et militaires.

**Question :** Les collectivités territoriales sont-elles mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix ?

**Réponse :** Le renforcement de capacités a permis aux collectivités territoriales d'être mieux outillées en matière de prévention des conflits.

#### **Encadré N°7 : Entretien avec un responsable d'un Conseil régional réalisé le 28 juillet 2023**

**Question :** Quelles sont les activités du projet auxquels vous avez participé ?

**Réponse :** Nous avons eu à participer aux activités suivantes du PARSN :

- Appui à l'élaboration du rapport sur l'état général de la région ;
- Appui à l'élaboration du Plan d'Investissement annuel (PIA) ;
- Appui à l'élaboration du Plan d'Action dans le cadre de la paix et de la sécurité ;
- Formation au profit de la commission Paix et Sécurité sur leur cahier de charge ;

**Question :** Quelle a été la situation de votre zone/communauté en termes de stabilité/sécurité avant la mise en œuvre des activités du projet (2017) :

**Réponse :** Avant la mise en œuvre des activités, la situation sécurité était plus ou moins clame, avec quelques villages qui étaient victimes des attaques des bandits armés. Aujourd'hui, cela remonte à longtemps qu'on n'a pas enregistré une attaque. Néanmoins nous ne pouvons dire que tout le résultat est l'œuvre du projet.

**Question :** Quels ont été les résultats obtenus en termes de renforcement de la prévention de conflits et de consolidation de la paix dans votre zone/communauté ?

**Réponse :** Les résultats obtenus sont :

- Renforcement de capacités des autorités ;
- Sensibilisation civil-militaire ;
- Sensibilisation sur la cohésion sociale à Tamayo, Tchinta et à Kao.

**Question :** Comment les menaces à la paix ont été anticipées efficacement par les actions du projet à travers la HACP ?

**Réponse :** Les menaces à la paix ont été anticipées efficacement à travers les échanges entre les civils, d'une part, et entre les civils et les militaires, d'autre part, avec l'appui de la commissions Paix et sécurité.

**Question :** Les collectivités territoriales sont-elles mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix ?

**Réponse :** A travers ce projet, nous sommes bien évidemment mieux outillés. C'est dans cadre que :

- Une commission a été équipée en bénéficiant la dotation d'un véhicule, parmi les sept (7) commissions mises en place ;
- Des renforcements de capacités et des appuis en élaboration de plan d'action, de PIA ont été réalisés;

#### **4.3.2. Facteur d'appréciation « b » : Le niveau d'atteinte des cibles et le taux de réalisation des produits**

Le taux de réalisation des produit au 31 décembre 2022 est de 77,8% dont 58% pour le produit n°1 ; 78,3% pour le produit n°2 ; 83,7% pour le produit n°3 ; et 86,4% pour le produits n°4. (Cf. le tableau n° ci-dessous.). Ces performances sont modérément satisfaisantes et s'expliquent par la situation d'insécurité, et également par la pandémie

du COVID 19.

Concernant le niveau d'atteinte des cibles, les données font défaut. On dispose de chiffres pour deux années. Le taux d'atteinte des cibles a été de 33,3% en 2019 et 78,6% en 2022. Cette performance est modérément satisfaisante.

Tableau n° 6 : Taux de réalisation des produits

Produits	Taux de réalisation des produits					
	2018	2019	2020	2021	2022	2018-2022
Produit 1 : La capacité de pilotage stratégique de la HACP de prévention des conflits et de consolidation de la paix au Niger est renforcée	10%	66%	43%	91%	80%	58%
Produit 2 : La capacité opérationnelle de la HACP de prévention des conflits et de consolidation de la paix au Niger est renforcée	83%	66,6%	86%	60%	96%	78,3%
Produit 3 : Les menaces à la paix sont anticipées efficacement par la HACP	60%	66,6%	100%	100%	92%	83,7%
Produit 4 : Les collectivités territoriales sont mieux outillées pour assumer leur rôle en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix.	80%	69,2%	89%	100%	94%	86,4%
Taux de réalisation Moyen par période	58,2%	67,1%	83%	87,7%	93%	77,8%

Source : Compilation à partir des rapports annuels du projet

Tableau n° 7 : Taux d'atteinte des cibles

Indicateurs	Taux de réalisation des cibles				
	2018	2019	2020	2021	2022
Organisation de réunions régulières avec les ministères techniques documentées par des dossiers préparatoires, des conclusions décisionnelles et des documents de suivi	10%			-	100%
Existence d'un cadre de concertation fonctionnel avec les PTF géré par la HACP	100%			-	100%
Existence d'un plan stratégique quinquennal assorti de plans opérationnels annuels accompagnés systématiquement de documents de suivi périodique	100%			-	100%
Performance des Directions Régionales de				-	

l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaires (DR – AT/CD) dans la coordination de l'action des ministères techniques	15%				60%
Nombre d'émissions animées par des jeunes et des femmes diffusées par les radios communautaires à l'appui de la communication de la HACP.	30%			-	71%
Nombre d'activités conjointes civilo-militaires impliquant notamment des jeunes et des femmes	11,5%			-	20%
Nombre de séances de sensibilisation sur les textes de lois et les risques liés à la migration organisées par la HACP auprès de ses publics cibles au niveau régional et local impliquant les jeunes et les femmes	0%			-	-
Comités de dialogue interreligieux (CDIR) fonctionnels au niveau régional (et communal) dans les zones vulnérables	0%			-	87%
Nombre de communes dotées d'une police municipale formée et auto-financée (PM), dont 90% de 18 à 35 ans et 25% de femmes.	100%			-	100%
Organisation et documentation (agendas PV, décisions) de réunions régulières des Commissions Paix et Sécurité rassemblant l'ensemble des Parties prenantes	0%			-	90%
Nombre de plans d'investissement annuels (PIA) des PDR et PDC incorporant la prévention des conflits et la consolidation de la paix, y compris les actions à mener pour faire face aux impacts socio-économiques déstabilisants de la migration et aux déplacements de Population	0%			-	58%
	33,3%				78,6%

Source : Compilation à partir des rapports d'activités du projet

**Facteur d'appréciation « c » : Les effets et impacts du projet :** Le projet, à travers la mise en œuvre de la police municipale, a permis une baisse significative du banditisme, de la délinquance et de l'incivisme. Elle a aussi permis un accroissement des recettes budgétaires des communes parce que les taxes et impôts desdites communes sont mieux recouverts. Elle a aussi contribué à la stabilisation des populations. Les villageois, du fait de l'insécurité, avaient tendance à quitter leurs localités pour se réfugier dans les centres urbains. Ces mouvements de population ont eu tendance à diminuer. (Cf. Le témoignage ci-après d'un haut responsable administratif régional).

### **Encadré N° 8 : Entretien avec un responsable de gouvernorat dans la région de Tahoua**

Question : Quelle a été la situation de votre zone/communauté en termes de stabilité/sécurité avant et après la mise en œuvre des activités du projet (2017)

Réponse : La région était moins stable en termes de sécurité au début. Des attaques ont été enregistrées au niveau de quelques villages. Par la suite, la situation sécuritaire est devenue calme. Il n'y a plus d'attaques.

Question : Quelles ont été les résultats obtenus en termes de renforcement de la prévention de conflits et de consolidation de la paix dans votre zone/communauté ?

Réponse : La capacité des FDS a été renforcée et la résilience de la population est renforcée.

Question : Comment les menaces à la paix ont été anticipées efficacement par les actions du projet à travers la HACP ?

Réponse : Les menaces à la paix ont été anticipées efficacement via les canaux qui ont été établis entre les autorités, les civils et militaires.

Question ; Quelles sont les changements apportés en matière de prévention et gestion des conflits dans votre localité suite à la mise en œuvre des actions du projet PARSN ?

Réponse : Les changements apportés ont été les suivants:

- Les conditions du travail des FDS sont améliorées ;
- Les résultats des opérations des FDS sont meilleurs ;
- Les conditions de vie des populations se sont améliorées ;
- La population est plus résiliente;
- La population est fixée grâce à l'intervention du projet.

Par ailleurs, les activités civilo-militaires ont permis un rapprochement entre les FDS et les populations civiles. La crainte qui inspirait les corps habillés s'est un peu estompée. Les populations collaborent davantage avec la police et la gendarmerie.

On a noté aussi un aplanissement des conflits entre agriculteurs et éleveurs, entre les populations autochtones et les populations déplacées internes, et entre les différentes confessions religieuses, du fait de la sensibilisation qui a été faite. Ainsi par exemple, dans la région de Tillabéry, le projet a appuyé le Comité de dialogue intra et inter religieux (CDIIR). Ce Comité, qui a un musulman comme président et un chrétien comme secrétaire général, a contribué à l'apaisement des tensions religieuses dans la région.

En plus, les résultats positifs engrangés par le PARSN pendant sa première phase ont donné confiance aux partenaires techniques et financiers contributeurs qui ont annoncé un doublement de leurs appuis financiers pour la seconde phase du projet en cours de formulation.

### Encadré N° 9 : Entretien avec un directeur départemental de la police nationale dans la région de Tillabéry

**Question :** Quels ont été les résultats, effets et impacts du projet sur paix et la sécurité, la prévention et la gestion des conflits ?

**Réponse :** Les effets et impacts du Projet PARSN sont multiples :

- Nous constatons une restauration de la stabilité dans toutes les communes ;
- Nous avons pu créer une confiance avec les communautés qui nous contactent pour signaler des suspects ;
- La franche collaboration des Chefs de village et toutes les communautés ;
- La prévention et la gestion des conflits entre les agriculteurs et les pasteurs.

### Facteur d'appréciation « d » : Les facteurs externes majeurs qui ont influencé le niveau d'atteinte des résultats

La survenue de la pandémie de COVID 19 a impacté négativement la mise œuvre des activités du projet en 2020 et 2021. En effet, ces années, il y avait plus de contraintes pour organiser les caravanes, les rencontres et les campagnes de sensibilisation sur les problématiques de paix et de sécurité. Le recours au télétravail, au respect des mesures barrières a cependant permis de minorer les effets de la pandémie.

#### 4.3.3. Appréciation globale du projet par rapport au critère de l'efficacité

L'appréciation globale du projet par rapport au critère de l'efficacité est synthétisée dans le tableau ci-après. L'indicateur du coefficient d'efficacité (CE) a été utilisé pour ce critère. Il se décompose en deux facteurs (a, b) mentionnés ci-dessus et repris dans le tableau ci-après.

**Tableau n° 8 : Appréciation de l'efficacité du projet**

Facteurs d'appréciation du niveau d'efficacité du projet	Observations	Notation	Appréciation
Facteur « a » : L'état de mise en œuvre des activités	Des lacunes mineures ont été observées	0,5/1	Modérément Satisfaisant (MS)
Facteur « b » : Le niveau d'atteinte des cibles et le taux d'obtention des produits	Des lacunes mineures ont été observées	1,5/2	Satisfaisant (S)
Facteur « c » : Les effets et impacts du projet	Des lacunes mineures	0,5/1	Modérément Satisfaisant (MS)

Facteur « d » : les facteurs négatifs externes et les mesures de mitigations	Des lacunes mineures	0,5/1	Satisfaisant (MS)
Appréciation globale	Des lacunes mineures ont été observées	3/5	Modérément Satisfaisant (MS)

Le Coefficient d'efficacité (CE) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CE = a + b + c + d = 1,5 + 1,5 = 3/5.$$

Au vu de cette note de 3/5 on peut conclure que le projet a un niveau d'efficacité modérément satisfaisant (MS).

#### 4.3.4. Les principaux constats concernant l'efficacité du projet

1°) Le renforcement des capacités de la HACP pour piloter les initiatives de promotion de la paix et de cohésion sociale a été amorcé avec l'équipement de la HACP en matériel bureautique et informatique, la formation de ses cadres sur diverses thématiques, la capitalisation de son expérience et la confection de guides pour la conduite d'activités comme les caravanes de sensibilisation et les activités civilo-militaires.

2°) Le pilotage opérationnel des activités de promotion de la paix et de la sécurité par la HACP a été rendu plus efficace, notamment avec la réforme institutionnelle de la HACP, la révision du plan stratégique 2019-2021 de la HACP, sa mise en cohérence avec le PDES 2017-2021 et l'installation de 8 jeunes professionnels et de 7 assistants techniques régionaux.

3°) Les menaces à la paix sont anticipées efficacement par la HACP, notamment par la mise en place d'unités de police municipale dans plusieurs communes, la production et la diffusion de message de paix dans les radios communautaires, l'appui à la mise en œuvre des plans d'action des comités de dialogue intra et inter religieux, des comités de paix et sécurités, des conseils régionaux, et des conseils départementaux et régionaux de sécurité.

4°) Les collectivités territoriales sont mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix, notamment avec la mise en place et le fonctionnement des conseils départementaux et régionaux de paix, des comités de dialogues intra et inter religieux et des comités de paix.

#### 4.4. Analyse de l'efficience du PARSN

Concrètement, l'efficience va s'apprécier à travers les facteurs suivants :

**4.4.1. Facteur « a » : L'indice d'efficience :** L'indice d'efficience est calculé à partir d'un rapprochement entre le taux d'exécution financière et le taux d'exécution technique.

##### a) Le taux d'exécution financière (TEF)

Le TEF au 31 décembre 2022 est de 99,99%. (Cf. Le tableau ci-dessous).

Tableau n° 9 : Exécution financière du PARSN

Les contributeurs financiers	Budget total prévisionnel du PARSN En euros	Budget total dépensé du PARSN En Euros Au 31 décembre 2022	Taux d'exécution financière
Coopération danoise	6 735 930.88	6 735 869.71	99.99%
PNUD	450 000	450 000	100%
Le Gouvernement	-	-	-
Total	7 185 930.88	7 185 869.71	99.99%

Source : les rapports financiers du projet

TEF = 99,99%.

**b) Le taux d'exécution technique (TET)**

Le taux d'obtention des produits qui fait office de taux d'exécution technique, au 31 décembre 2022 es de 77,8%.

TET = 77,8%.

**b) L'indice d'efficience (IE)**

$IE = TET/TEF = 77,8/ 99,99 = 0,77.$

Toute valeur de l'indice d'efficience supérieure à 1 signifie que le niveau des réalisations techniques est supérieur au niveau des dépenses. Ceci est le signe d'une bonne efficience et signifie que le projet a exécuté techniquement plus qu'il n'a dépensé financièrement.

En revanche, si la valeur de l'indice est inférieure à 1, cela veut dire que le niveau des réalisations techniques est plus faible que le niveau des dépenses. L'efficience est donc faible par rapport à cet indicateur. C'est le cas pour le PARSN, étant donné que l'indice d'incidence est de 0,77.

#### **4.4.2. Facteur « b » : La disponibilité des ressources humaines et du temps**

La gestion du temps a été problématique dans la mise en œuvre des activités. En effet, il y a eu la survenue de la pandémie de la COVID19 qui a perturbé le déroulement des activités en 2019 et 2020. Cependant, des mesures de mitigation ont été utilisées pour minimiser les retards.

Concernant la gestion des ressources humaines, l'apport en personnel de la HACP, notamment le recrutement des coordonnateurs régionaux, des jeunes professionnels, du CTP du PARSN, ainsi que des responsables de suivi-évaluation et des finances, a permis de rendre la HACP plus efficace et performante sur le terrain.

#### **4.4.3. Facteur « c » : La gestion des fonds selon les normes standards**

Des audits annuels ont été réalisés pour apprécier la rigueur et la justesse dans la gestion des fonds du projet.

L'audit financier de l'exercice 2018 a été effectué en mars 2019. Cet audit a émis un avis non favorable compte tenu de dépenses non justifiées de 24.353.732 FCFA sur un montant total de 197.450.393 dépensées par la HACP (12%). Les principaux constats n'ont fait que confirmer ceux des vérifications ponctuelles et pour ces raisons, les mesures conservatoires et dispositions à prendre suivantes ont été retenues :

A la HACP de procéder au reversement sur le compte du PNUD du montant des dépenses non justifiées.

De suspendre tout paiement/décaissement et de procéder au reversement sur le compte du PNUD de tout le reliquat de l'avance disponible dans le compte du projet ; de s'assurer que toutes les transactions sont désormais effectuées par Demandes de Paiement Direct (DPD) accompagnées de toutes les pièces justificatives probantes à soumettre au PNUD pour règlement.

Au PNUD, d'établir de commun accord avec la HACP un plan de renforcement des capacités, notamment sur la gestion financière, le contrôle interne et la passation de marché dont le suivi sera assuré au cours des réunions de comité de pilotage.

Au PNUD d'assurer la mise en œuvre du plan de renforcement de capacités avec un suivi plus rapproché devant permettre d'avoir organisation comptable adéquate basée sur des processus formalisés pour la validation des budgets, l'engagement des dépenses, le contrôle des pièces justificatives et un système de classement des pièces comptables.

Les audits de 2019, 2020, 2021 et 2022, ont été sanctionnés par une opinion positive du Cabinet d'expertise sur la gestion des fonds du projet.

#### **4.4.4. Calcul du critère de l'efficience**

Pour le critère de l'Efficience du projet, l'indicateur « coefficient d'efficience » (CEF) a été utilisé. Il prend en compte trois facteurs, tels que spécifié dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 10 : Notation des performances du projet par critère d'évaluation

<b>Facteurs d'appréciation de l'efficience du projet</b>	<b>Notation</b>	<b>Appréciation</b>
<b>Facteur « a »</b> : La qualité de l'indice d'efficience : Le rapport taux d'exécution technique et taux d'exécution financière	1/2	Modérément satisfaisant
<b>Facteur « b »</b> : La réalisation des audits et la gestion des fonds selon les normes comptables et financières	1,5/2	Satisfaisant
<b>Facteur « c »</b> : La disponibilité des ressources humaines et du temps	1/1	Très Satisfaisant
<b>Appréciation Globale</b>	3,5/5	Satisfaisant

Le CEF se calculera ainsi qu'il suit :  $CEF = 1 + 1,5 + 1 = 3,5/5$

Au vu de cette note de 3,5/5 on peut conclure que le projet a un niveau d'efficience satisfaisant.

#### 4.4.5. Les principaux constats

Les principaux constats que l'on peut faire sont les suivants :

1°) Le niveau de l'exécution technique est inférieur au niveau de l'exécution financière, ce qui est un indice d'une efficience modérément satisfaisante.

2°) Sur cinq audits comptables et financiers réalisés de 2018 à 2022, quatre ont donné des opinion favorables et un audit une opinion défavorable. Globalement, la gestion des fonds s'est faite selon les normes standards.

3°) La gestion du temps et des ressources humaines a été bonne : le projet s'est exécuté dans le temps imparti, et les ressources nécessaires ont été mobilisées.

#### 4.5. Analyse de la pérennité/durabilité du projet

Concrètement, la pérennité du projet été s'apprécie à travers les facteurs suivants :

**4.5.1. Facteur « a » : L'appropriation du projet par la partie nigérienne :** Une condition sine qua non de la pérennisation des acquis du projet est son appropriation par la partie nigérienne. On constate, à ce propos, que c'est la modalité NIM, ou exécution nationale, qui a été utilisée. Cette modalité a permis une appropriation effective du PARSN par l'Etat, à travers ses services centraux et décentralisés, et par les collectivités territoriales dans les régions. Ainsi, par exemple, le projet a recruté des policiers municipaux pour les communes. A la fin du projet en décembre 2022, les communes bénéficiaires ont pris en charge, sur leurs budgets propres, les salaires desdits policiers.

**4.5.2. Facteur « b » : Le renforcement des capacités de la partie nigérienne :** Le projet a eu un important programme d'équipement et de formation de la HACP, des Directions régionales de l'action communautaire et de l'aménagement territorial, des conseils régionaux, des comités de dialogue intra et inter religieux et des comités de paix et sécurité. Ces programmes de formation et d'équipement sont pour le court, le moyen et le long terme.

**4.5.3. Facteur « c » : L'élaboration d'outils, de textes et de dispositifs pour le court, le moyen et le long terme :** Le projet a permis la capitalisation de l'expérience de la HACP en matière de promotion de la paix et la cohésion sociale, et la production et diffusion de guide pour la sensibilisation, les caravanes, les activités civilo-militaires. Cette capitalisation et ces guides sont pour le court, moyen et long terme.

#### 4.5.4. Calcul du critère de la durabilité

Pour le critère de la durabilité on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de durabilité » (CD). Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 6, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n° 11 : Notation des performances du projet selon les critères d'évaluation

<b>Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité du projet</b>	<b>Notation</b>	<b>Appréciation globale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• TS : Très satisfaisant</li> <li>• S : Satisfaisant</li> <li>• MS : Modérément Satisfaisant</li> <li>• MI : Modérément insatisfaisant</li> <li>• I : Insatisfaisant</li> </ul>
Facteur « a » : L'appropriation du projet par la partie nigérienne	1,5/2	Satisfaisant
Facteur « b » : Le renforcement des capacités de la partie comorienne	1/1	Très satisfaisant
Facteur « c » : L'élaboration d'outils, de textes et de dispositifs pour le court, le moyen et le long terme	1,5/2	Satisfaisant
<b>Note globale</b>	<b>4/5</b>	<b>Satisfaisant</b>

Le Coefficient de durabilité (CD) va être obtenu ainsi qu'il suit :

$$CD = 1,5 + 1 + 1,5 = 4/5.$$

Au vu de cette note de 4/5 on peut conclure que le projet PARSN a un niveau de durabilité/pérennisation satisfaisant.

#### 4.5.5. Les principaux constats concernant la durabilité

Les principaux constats que l'on peut faire sont les suivants :

1°) Le niveau actuel d'appropriation du projet par la partie nigérien est satisfaisant et augure d'une bonne durabilité/pérennisation des acquis du projet.

2°) Le renforcement des capacités de la HACP, des directions régionales, des CRS, des CDS, des CDIIR et des mairies à travers la mise en place des polices municipales, rendra ces structures plus forte et plus efficaces dans le court, moyen et long terme.

3°) Les dispositifs, outils et textes règlementaires en cours d'élaboration sont pour le court, moyen et long terme.

#### **Encadré N° 11 : Entretien avec un directeur départemental de la police nationale**

**Question :** Les résultats obtenus sont-ils de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions ?

**Réponse :** Oui, les résultats obtenus peuvent se maintenir mais il faut des moyens financiers pour continuer les réunions élargies et la mise en œuvre des recommandations.

**Question :** Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

**Réponse :** Le projet a permis de marquer la présence de l'Etat dans tous les villages. Une fois, nous avons été dans un village pour une mission de rencontre, d'échanges et de sensibilisation où un paysan nous a attesté que ça fait longtemps qu'ils n'ont reçu la visite des autorités.

**Question :** Quelles sont les bonnes pratiques, les innovations et les leçons qui ressortent du projet

**Réponse :** Réunions régulières impliquant tous les acteurs ; La confiance et la collaboration FDS/Populations créées par la présence et le dialogue permanents ; Toutes les recommandations sont suivies d'actions.

## **4.6. Analyse du degré de prise en compte de la dimension genre**

Pour apprécier le degré de prise en compte des dimension genre et droits humains, il s'est agi d'examiner les performances du projet par rapport aux facteurs d'appréciation ci-après :

**4.6.1. Facteur « a » : Prise en compte du genre dans le document du projet :** Il s'est agi de voir si le genre a été pris en compte dans les documents de formulation, de planification, de programmation et de budgétisation du projet. On note, y relatif, que le document du projet PARSN ne comporte pas de dispositions explicites sur la promotion du genre. Cependant, la HACP a contribué à la mise en œuvre du plan d'action « Femme, Paix et Sécurité ». Par ailleurs, une étude sur le rôle de la femme dans la gestion et prévention des conflits a été réalisée.

**4.6.2. Facteur « b » : Prise en compte du genre au niveau des acteurs de mise en œuvre du projet et des bénéficiaires des actions du projet :** On note la présente de filles et de femmes parmi les bénéficiaires du projet, mais la proportion n'est pas substantielle. Par exemple, les 8 jeunes professionnels recrutés comptent 4 hommes et 4 femmes. Les policiers municipaux recrutés comptent des femmes, 30% en principe, 11% dans la pratique. En plus, la HACP a déclenché l'élargissement des réunions des conseils départementaux de sécurité pour prendre en compte les jeunes et les femmes,

compte tenu de leur importance dans la prévention et la gestion des conflits. En 2023, une cellule genre a été créée à la HACP. Sur les 7 coordonnateurs régionaux, on compte une femme.

#### 4.6.3. Facteurs « c » : Prise en compte du genre dans le suivi-évaluation du projet :

Le suivi-évaluation n'a pas systématiser la désagrégation des données selon le genre. Cependant, cela se fait de manière épisodique.

#### 4.6.4. Calcul du critère du genre et droits humains

Pour le critère de la prise en compte de la dimension genre, on a utilisé l'indicateur « Coefficient genre (CG) » pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 12 : Notation des performances du projet selon les critères d'évaluation

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	Notation	Appréciation globale <ul style="list-style-type: none"> <li>• TS : Très satisfaisant</li> <li>• S : Satisfaisant</li> <li>• MS : Modérément Satisfaisant</li> <li>• MI : Modérément insatisfaisant</li> <li>• I : Insatisfaisant</li> </ul>
<b>Facteur « a »</b> : Prise en compte du genre dans le document du projet	0,5/1	Modérément satisfaisant
Facteur « b » : Prise en compte du genre dans les bénéficiaires du projet	2/2	Très satisfaisant
<b>Facteurs « c »</b> : Prise en compte du genre dans le suivi-évaluation du projet	0,5/2	Modérément insatisfaisant
<b>Appréciation globale</b>	3/5	Satisfaisant

$$CG = 0,5 + 2 + 0,5 = 3/5.$$

Au vu de cette note de 3/5, on peut conclure que le projet a un niveau de prise en compte de la dimension genre satisfaisant.

#### 4.6.6. Les principaux constats au niveau du critère prise en compte du genre

Les principaux constats que l'on peut faire sont les suivants :

1°) Le Document du PARSN ne prend explicitement et formellement les dimensions genre, mais la HACP a contribué à la mise en œuvre du plan d'action « Femme, Paix et Sécurité ».

2°) Les bénéficiaires du projet compte un certain nombre de femmes, cependant, la proportion des femmes est relativement faible.

3°) Les données collectées par le dispositif de suivi-évaluation ne sont pas systématiquement désagrégés selon le genre.

#### 4.7. Appréciation globale du PARSN

L'appréciation globale du projet, tous critères compris, est reprise dans le tableau de synthèse ci-après.

Tableau n° 13 : Notation globale des performances du projet selon les critères d'évaluation

Critères	Observations	Notation	Appréciations
Cohérence	Des lacunes mineures ont été observées	3,5/5	Satisfaisant (S)
Pertinence	Des lacunes mineures	4/5	Satisfaisant (S)
Efficacité	Des lacunes modérées ont été observées	3/5	Modérément satisfaisant (MS)
Efficience	Des lacunes mineures ont été observées	3,5/5	Satisfaisant (S)
Durabilité	Des lacunes mineures ont été observées	4/5	Satisfaisant (S)
Genre	De lacunes mineures ont été observées	3/5	Satisfaisant (S)
Appréciation globale		3,5/5	Satisfaisant (S)

Au vu de la note globale de mise en œuvre du projet, tous critères confondus, qui est de 3,5/5, on peut conclure que le PARSN s'est exécuté avec une satisfaction d'ensemble.

#### V – LES CONTRAINTES RENCONTREES

Les principales contraintes rencontrées au cours de la mise en œuvre du PARSN sont les suivantes :

- 1°) Des retards ont été observés dans la validation du PTA, ce qui a entraîné des retards dans la mise en œuvre des activités.
- 2°) La situation d'insécurité et la survenue de la pandémie de COVID 19 ont constitué des handicaps importants dans la conduite des activités.
- 3°) Il n'est prévu pas ou il n'est observé un système d'avancement d'échelon pour les policiers municipaux. Leur statut n'est pas respecté.
- 4°) Il manque des moyen de déplacement pour les coordonnateurs régionaux qui résident dans les chefs-lieux de région, mais qui doivent rayonner dans les communes souvent très distantes des chefs-lieux.
- 5°) Le paiement direct par le PNUD auquel le projet a eu recours en 2019 a occasionné des retards. Les salaires ont parfois été payés avec un à deux mois de retard.

#### VI– LES LECONS APPRISES

Les principales leçons apprises de la mise en œuvre du projet sont les suivantes :

1°) L'élargissement des réunions des CDS à toutes les parties concernées par la prévention et gestion de la problématique sécuritaire, notamment les maires et les leaders religieux, a permis non seulement de renforcer la présence de l'Etat, mais aussi de restaurer la confiance avec les communautés.

2°) L'action des CDS a permis une amplification au niveau local des activités de cohésion sociale.

3°) Les acteurs locaux à travers les appuis reçus ont développé des compétences dans l'anticipation des menaces à travers le contact régulier et la sensibilisation des populations dans plusieurs départements : leur mobilisation au service de la prévention et gestion des conflits dans leurs zones respectives a augmenté le capital de confiance des services étatiques et renforcé de la présence de l'Etat.

4°) L'implication des parties prenantes (coordinateurs régionaux, DRDC/AT, Conseils Régionaux, autorités locales) dans la planification et la mise en œuvre des activités a conduit à une meilleure visibilité et à l'engagement total de ces dernières dans la réalisation des activités du projet.

5°) L'insécurité dans les communes des régions de Diffa et Tillabéri a constitué un défi majeur pour la mise en œuvre des activités. Pour y palier, l'équipe de mise en œuvre a insisté et misé sur la collaboration avec les autorités locales et l'implication des structures déjà existantes pour mener les activités.

6°) L'organisation actuelle de la HACP, s'appuyant dans les régions sur les points focaux de la Direction régionale de l'Aménagement du territoire en collaboration avec les AT, permet d'assurer une pérennité des actions au-delà du projet.

7°) L'ancrage des mécanismes de prévention et d'alerte précoce (Commission Régionale de Paix et Commission Communale de Paix) au conseil régional offre des réelles et suffisantes opportunités à la région à prendre le leadership et de s'approprier des activités. Leur renforcement des capacités tant institutionnelles qu'opérationnelles constitue un gage de réussite dans la prévention.

8°) Le suivi de la mise en œuvre confié aux points focaux dans les différentes régions constitue un mécanisme d'accompagnement de proximité des activités du projet. L'expertise apportée par le chargé de suivi et évaluation du PNUD, couplée aux séances de renforcement des capacités des points focaux garantissent une bonne réalisation des activités et une meilleure atteinte des résultats

9°) Les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités notamment les Assistants Techniques participent au processus de planification des activités du projet. Ceci constitue un processus de transfert de compétences techniques garantissant la bonne mise en œuvre des activités du projet.

## **VII – LES BONNES PRATIQUES**

1°) La mise en place des polices municipales a eu des effets positifs sur l'amélioration

de la sécurité et des recouvrements des taxes municipales.

2°) La conduite des activités civilo-militaires a été de nature à créer un climat de confiance entre les civils et les militaires.

3°) La capitalisation de 25 ans d'expérience de la HACP a permis de disposer d'un outil d'intervention pour le futur.

4°) L'approche du « faire faire » qui a responsabilisé les autorités communales, départementales et régionales est une approche de développement pertinente et qui donne de bons résultats.

5°) La mise au point de guides pour la conduite des activités majeures de la HACP a permis de disposer d'un mode opératoire pour conduire efficacement certaines interventions à l'avenir.

6°) L'appui pour la tenue des réunions de coordination des DRAT/DC a permis entre autres l'internalisation de contenu des textes et lois régissant le fonctionnement des ONG, de susciter l'engouement des ONG à mieux collaborer avec les structures et aux agents des structures déconcentrées du MAT/DC d'être au même niveau d'informations

## **VIII– LES RECOMMANDATIONS**

Les principales recommandations formulées pour les interventions futures sont les suivantes :

### **Pour le PNUD**

1°) Alléger les procédures administratives et comptables et, en cas de besoin, les adapter aux réalités du terrain, car par exemple, dans l'appui aux CDS et aux CRS, certaines dépenses ne peuvent pas être acquittées contre un reçu ou un justificatif.

2°) Maintenir la modalité d'exécution NIM, et ne pas recourir à la procédure de « demande non objection » du contributeur financier, car ceci sera une source de retard.

3°) Mettre les ressources financières à temps pour les équipes de projet, afin de pouvoir respecter le caractère règlementaire de certaines activités (PIA, études socioéconomiques).

4°) Mettre de la flexibilité dans la gestion des lignes budgétaires pour prendre en compte les situation de terrain qui est complexe et changeante du fait de l'insécurité. Des urgences peuvent apparaitre, en effet, qui n'étaient pas prévues, et qu'il faut prendre en charge. Cela pourrait se faire, notamment, en prévoyant des provisions budgétaires pour les activités de cohésion sociale, telles que les actions de gestion ou résolution des conflits, de prévention des conflits et de création d'espace de dialogue.

### **Pour la HACP**

5°) Mettre en place un centre de documentation sur les acquis et expérience de la HACP.

## **Pour le Gouvernement, le PNUD et le Danemark**

6°) Prévoir une deuxième phase du PARSN afin de consolider les acquis de la première phase et garantir la durabilité.

7°) Elaborer un manuel de procédure au début de tout projet avant d'entamer la mise en œuvre des activités.

8°) Former l'équipe du projet aux procédures administratives et financières avant le démarrage des activités de tout projet.

9°) Généraliser la mise en place de la police municipale dans toutes les communes, car leur installation dans ces localités améliore la sécurité des personnes et des biens, et accroît le recouvrement des taxes communales.

10°) Prévoir des moyens de déplacement pour les coordonnateurs régionaux, qui résident dans les chefs-lieux de régions et doivent travailler dans les communes, souvent très distantes du chef-lieu.

## **CONCLUSION**

Le Projet d'Appui au Renforcement de la Stabilité au Niger (PARSN) a répondu à un grand défi du Niger, le défi de la sécurité, de la paix et de la cohésion sociale. Il s'est agi d'un projet d'appui institutionnel qui vise à doter la Haute Autorité de Consolidation de la Paix (HACP) des capacités de pilotage stratégique et opérationnel des efforts nationaux de prévention des conflits et de consolidation de la paix et de la sécurité du Niger.

Le PARSN a eu de grands acquis :

La formulation du PARSN a été participatif et inclusif, ce qui a permis son alignement au contexte national et international. La modalité de mise en œuvre a été l'exécution nationale (NIM), hors-mis la deuxième année du projet, l'année 2019, où ce fut l'exécution directe par le PNUD (DIM) qui a été utilisée, le temps que la HACP, l'agence d'exécution se familiarise avec les procédures du PNUD.

Le pilotage opérationnel des activités de promotion de la paix et de la sécurité par la HACP a été rendu plus efficace, notamment avec la réforme institutionnelle de la HACP et la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2021 de la HACP.

Les menaces à la paix ont été anticipées efficacement par la HACP, notamment par la mise en place d'unités de police municipale dans plusieurs communes, la production et la diffusion de message de paix dans les radios communautaires, l'appui à la mise en œuvre des plans d'action des comités de dialogue intra et inter religieux, des comités de paix et sécurités, des conseils régionaux, et des conseils départementaux et régionaux de sécurité.

Les collectivités territoriales ont été mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix, notamment avec la

mise en place et le fonctionnement des conseils départementaux et régionaux de paix, des comités de dialogues intra et inter religieux et des comités de paix.

Le niveau d'appropriation du projet par la partie nigérienne est satisfaisant et augure d'une bonne durabilité/pérennisation des acquis du projet, notamment par le renforcement des capacités de la HACP, des directions régionales, des CRS, des CDS, des CDIIR et des mairies. La mise en place des polices municipales, rendra ces structures plus fortes dans le court, moyen et long terme.

Les effets et impacts du projet ont été une baisse significative du banditisme, de la délinquance et de l'incivisme, ainsi qu'un accroissement des recettes budgétaires des communes parce que les taxes et impôts desdites communes sont mieux recouverts par les unités de police municipale mises en place avec l'assistance du projet. Le projet a aussi contribué à la stabilisation des populations.

Compte tenu de forte pertinence du projet et des résultats obtenus, ainsi que de la nécessité de consolider dans la durée les acquis du projet, il sied de reconduire le PARSN dans le cadre d'une deuxième, avec une enveloppe budgétaire plus accrue, afin de toucher plus de communes, plus de départements et plus de villages.

## Annexe n° 1 : Liste des documents consultés

1. Document de projet signé entre l’Ambassade de Danemark, le PNUD et la HACP, Décembre 2017 et Janvier 2018
2. Rapport d’activités du projet couvrant la période 2018 ; PARSN/HACP ; 2019 ;
3. Rapport d’activités du projet couvrant la période 2019 ; PARSN/HACP ; 2020 ;
4. Rapport d’activités du projet couvrant la période 2020 ; PARSN/HACP ; 2021 ;
5. Rapport d’activités du projet couvrant la période 2021 ; PARSN/HACP ; 2022 ;
6. Rapport d’activités du projet couvrant la période 2022 ; PARSN/HACP ; 2023 ;
7. Document du projet « appui au renforcement de la stabilité au Niger ; HACP ; 2017 ;
8. Plan National de développement économique et social (PDES) du Niger ; Gouvernement du Niger ; 2015 ;
9. HC3N, Approche Communes de Convergence (A2C) : Expérience du SNU/Niger : Note de cadrage Draft 1 ;
10. NIGER : Plan d’action national de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe, la préparation et la réponse aux urgences 2015-2018, Mars 2015 ;
11. Plan cadre des nations Unies pour l’aide au développement (UNDAF) 2018 ; 2018.
12. INS, Enquête de base dans les communes de convergence, *Rapport final, décembre 2014* ;
13. Niger : Rapport annuel d’avancement SUN 2017 : Transformations institutionnelles en 2016-2017 ;
14. Les Objectifs de Développement Durables (ODD) ; SNU ; 2015 ;
15. Leçons d’expérience du PARSN I et recommandations, HACP, 2022
16. Etude de suivi des indicateurs du Projet d’Appui au Renforcement de la Stabilité au Niger, HACP, novembre 2022
17. DOCUMENT DE CAPITALISATIONS THÉMATIQUES du PARSN, HACP, 2023

## Annexe n° 2 : Liste des personnes rencontrées

Noms et prénoms	Fonctions	Structures	Contacts
<b>Personnes rencontrées à Niamey</b>			
Abdoulaye Baldé	Conseiller Technique principal	PARSN	<a href="mailto:Abdoulaye.balde@undp.org">Abdoulaye.balde@undp.org</a> (227)91208381

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Structures</b>	<b>Contacts</b>
Nafissa Seyni	Responsable du suivi-évaluation	PARSN	<a href="mailto:Nafissa.seyni@undp/org">Nafissa.seyni@undp/org</a> (227)92706050
Yahaya Adié	Secrétaire général	HACP	(227) 96873783
Boubacar Hamidou	Directeur du relèvement et de la stabilisation	HACP	(227) 96286129
Boureima Adama	Adjudant chef Chef de la Division du matériel	HACP	(227) 90701020
Salah Azoubir	Directeur du département de la communication	HACP	(227) 90648326
Gagara Moussa	Gestionnaire comptable	HACP	(227) 96145858
Saadatou Tamo	Directrice de la programmation et du suivi-évaluation	HACP	(227) 96984627
Boukar Yagama Mahane	Secrétaire générale adjointe	HACP	(227) 96978253
Mahamane Moha	Conseiller technique	HACP	(227) 92138662
Ahmed Mahmoud	Directeur des Ressources humaines	HACP	(227) 88030345
Boubé Abdou	Administrateur financier	HACP	(227) 96471038
<b>Personnes rencontrées dans la région de Tillabéry (Chef-lieu)</b>			
Seyboune Abdoulaye	Directeur régional	Ministère du développement communautaire et de l'aménagement territorial	(227) 96583011

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Structures</b>	<b>Contacts</b>
Boureima Yoro	Directeur départemental	Ministère du développement communautaire et de l'aménagement territorial	(227) 92020119
Ali Mariam	Préfète	Département de Tillabéry	(227) 97325106
Yahaya Oumarou	Commandant de corps urbain de la police nationale	Police Nationale de Tillabéry	(227) 96876654
Assaguid Moukeila	Maire adjoint	Mairie de Tillabry	(227) 98656972
Moussa Douma	Maire	Mairie de Tillabery	(227) 96571325
Ibrahim Youssoufa	Agent de la police municipale	Police municipale	(227) 81135000
Mahamadou Godo	Agent de la police municipale	Police municipale	(227) 96963866
Issa Amani	RRSP/PIAS/adjoint	CDIR Tillabéry	(227) 96812296
Zabéirou Soumaila	Adjudant de compagnie	Police municipale	(227) 96512296
<b>Personnes rencontrées dans le Département de Oualam (Région de Tillabéry)</b>			
Tahirou Amadou	Secrétaire général	Préfecture de Oualam	(227) 96801657
Ballé Issoufou	Coordonnateur régional	HACP/PARSN	(227) 96477218
Abdoul Karim Moussa	Maire	Commune de Oualam	(227) 96897990
Hamadou Saudi	Secrétaire général	Comité de paix	(227) 96597820
<b>Personnes rencontrées dans la région de Dosso</b>			

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Structures</b>	<b>Contacts</b>
Maazou Mamane	Coordonnateur régional	PARSN/DANIDA/HACP	(227) 96097356
Abarchi Boubé	Scrétaire général	Conseil régional de Dosso	(227) 96590079
Zakari Hamadou	Assistant technique	Conseil régional de Dosso	(227) 96038400
Tahirou idrissa	Secrétaire général	CDIIR de Dosso	(227) 93791379
Alpha Adamou Samaké	Coordinateur régional	CDIIR de Dosso	(227)
Hassane Zakou	Trésorier général	CDIIR de Dosso	
Bagna Abdoulaye	Membre	CDIIR de Dosso	(227) 90620836
Oumar Yayé	Membre	CDIIR de Dosso	
Issia Maizama	Membre	CDIIR de Dosso	
Mamane Madougou	Membre	CDIIR de Dosso	
Boureima Mamou	Directeur régional	Direction régional de l'aménagement du territoire et du développement communautaire	(227) 97951990
<b>Personnes rencontrées dans la région de MARADI</b>			
Illiasou Nomao	Secrétaire General Adjoint	Gouvernorat	(227) 96 06 69 28 Email : <a href="mailto:ilianomao70@gmail.com">ilianomao70@gmail.com</a>
Iro Nouhou	Directeur régional	Ministère du développement communautaire et de l'aménagement territorial	(227) 90537317 <a href="mailto:drplanmaradi@yahoo.fr">drplanmaradi@yahoo.fr</a> <a href="mailto:nouhoulabo@gmail.com">nouhoulabo@gmail.com</a>

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Structures</b>	<b>Contacts</b>
Bafoutche Mahamadou Sanoussi	Directeur départemental DR/AT/DC Guidan Roundji	Département Guidan Roundji	(227) 998353599
Issa Sakola	Préfèt	Département Guidan Roundji	(227) 96486258
Ousmane Dan Bouga	Maire de Guidan Roundji	Département Guidan Roundji	(227) 99146356
Abass Dedaon Toure	Directeur départemental Police Nationael Guidan Roundji	Département Guidan Roundji	(227) 97560192 <a href="mailto:tourabass2019@yahoo.fr">tourabass2019@yahoo.fr</a>
<b>Personnes rencontrées dans la région de ZINDER</b>			
	Secrétaire General	Conseil Régional	(227) 96 597982/91131542
Illiassou Salissou	Directeur régional	Ministère du développement communautaire et de l'aménagement territorial	(227) 90206876 <a href="mailto:illiass.sa62@yahoo.fr">illiass.sa62@yahoo.fr</a>
Amani Issoufou	Coordinnateur Regional	Haute Autorite a la Consolidation de la Paix (HACP)	(227) 96970928
Bouniya Elh Maman	Secrétaire General	Préfecture de Tanout	(227) 96756059
Mme Abdoulaye Zeinabou Baka	1ere Vice Maire du 2° arrondissement de la ville de Zinder	2° arrondissement de la ville de Zinder	(227) 96592799
Laouali Saley	Directeur départemental développement communautaire et de l'aménagement du territoire	Département de Tanout	(227) 96597144

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Structures</b>	<b>Contacts</b>
Issaka Chaibou	1er Adjoint Maire de Tanout	Mairie de Tanout	(227) 96563098
<b>Personnes rencontrées dans la région de TAHOUA</b>			
	Secrétaire General	Gouvernorat	
	Secrétaire General	Conseil Regional	
Ralissoune Alili	Prefet Konni	Prefecture Konni	(227) 97071154
Mamane Altine Souley	Directeur départemental développement communautaire et de l'aménagement du territoire	Département de Konni	
Ali Nakori	Coordonnateur Regional	Haute Autorite a la Consolidation de la Paix (HACP)	(227) 92030417
Assoumane Abdou	Maire de Madaoua	Mairie de Madaoua	
<b>Personnes rencontrées dans la région de DIFFA</b>			
Yahaya GODI	Secrétaire General	Gouvernorat	
	2eme Vice-Président du Conseil Régional	Conseil Régional	
	Préfet DIFFA	Préfecture DIFFA	

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Structures</b>	<b>Contacts</b>
	Secrétaire General Préfecture de Diffa	Préfecture DIFFA	
	Directeur départemental développement communautaire et de l'aménagement du territoire	Département de Diffa	
Doumana Biri	Coordinateur Régional	Haute Autorité a la Consolidation de la Paix (HACP)	(227) 96272448
	Membres Comité de Dialogue Inter et Intra religieux de Diffa	Comité de Dialogue Inter et Intra religieux Diffa	
<b>Personnes rencontrées dans la région d'AGADEZ</b>			
Akka Salskhair	Maire Commune de Tchirozerine	Mairie de Tchirozerine	(227) 96208932
Isalamak Algabit	Secrétaire General Mairie de la Commune Urbaine d'Agadez	Mairie d'Agadez	(227) 94501945 <a href="mailto:islamanea41@gmail.com">islamanea41@gmail.com</a>
Hamidou Iro	Directeur Régional développement communautaire et de l'aménagement du territoire	Ministère du développement communautaire et de l'aménagement territorial	(227) 98283218 <a href="mailto:Irohamidou65@gmail.com">Irohamidou65@gmail.com</a>
Watakane Mohamed	Coordinateur Régional	Haute Autorité a la Consolidation de la Paix (HACP)	(227) 96423390/91991899 <a href="mailto:watakane6@gmail.com">watakane6@gmail.com</a>
Abdoulaye Bahari	Président Comité de Dialogue Inter et Intra religieux de la Région d'Agadez	Comité de Dialogue Inter et Intra religieux Diffa	(227) 91 30 92 64 <a href="mailto:abahari12@gmail.com">abahari12@gmail.com</a>

## **Annexe n° 3 : Les guides d'entretien**

<b>GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE PNUD</b>
---------------------------------------

Sexe : 1. Homme 2. Femme

Structure :

Fonction :

Cel et Email :

Nom et prénom du consultant/de l'enquêteur (trice) :

### **Questions sur la pertinence du projet**

Quelle a été la modalité d'exécution du projet ? Modalité NIM ou DIM ? Pourquoi ce type de gouvernance a été choisi ? Quels sont les avantages et les inconvénients de la modalité choisie ?

Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet : les organes, le niveau de fonctionnalité et d'efficacité ?

Quel a été le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage du projet ? A-t-il été efficace ? A-t-il répondu aux attentes ?

Le projet, à travers ses objectifs et ses activités, était-il en convergence/alignement avec les priorités stratégiques du PNUD et avec les ODD ? Si oui, en quoi a consisté cette convergence ? Si oui, avec quels ODD précisément ?

Comment s'est faite la formulation du projet, et quel a été le degré d'implication du gouvernement et des bénéficiaires ? Le processus a-t-il été participatif ?

Est-ce que le cadre des résultats est cohérent, avec une harmonie entre l'objectif général, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités ?

Dans quelle mesure et de quelle manière, l'effectivité ou non de ces synergies a-t-elle affecté le déroulement du projet et ses premiers résultats ?

### **Questions concernant la cohérence du projet**

Le projet a-t-il eu de la complémentarité/synergie avec d'autres projets exécutés par le PNUD ou avec d'autres projets financés par DANIDA ou par le royaume du Danemark ? Si oui, quels projets ? Si oui, comment ou en quoi ?

Le projet PARSN a-t-il eu de la complémentarité/synergie avec d'autres projets financés ou exécutés par d'autres PTF ou par le Gouvernement ?

### Questions sur l'efficacité du projet

Quel a été le niveau de mise en œuvre du projet ?

Quel a été le taux d'exécution des activités ?

Quel a été le taux d'obtention des résultats ?

Quel a été le taux d'atteinte des cibles retenues ?

Selon vous, est-ce que la capacité de pilotage stratégique de la HACP des efforts de prévention de conflits et de consolidation de la paix au Niger a été renforcée ?

Selon vous, est-ce que le pilotage opérationnel de la HACP dans les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix a été plus efficace ?

Selon vous, est-ce que les menaces à la paix sont anticipées efficacement par la HACP ?

Vous voudrez bien, concernant l'exécution financière du projet, renseigner le tableau ci-après.

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget dépensé	Taux d'exécution financière
Coopération danoise			
PNUD			
Le Gouvernement			
Total			

### Questions sur l'efficience du projet

Est-ce que des audits comptables et financiers ont été régulièrement réalisés ? Si oui, quelles ont été les opinions émises par ces audits ? Si oui, par quels cabinets d'expertise ? Si oui, est-ce que les consultants peuvent disposer des rapports d'audit pour exploitation ?

Quel a été le taux d'exécution financière du projet ?

Quel a été le niveau de l'exécution technique par rapport au niveau de l'exécution financière ?

Est-ce que les activités du projet ont été exécutées dans le temps imparti ?

Est-ce que les moyens humains, matériels et financiers ont été utilisés à bon escient ?

Dans quelle mesure les ressources humaines (dont les expertises à court- et long-terme), financières et matérielles sont-elles adaptées aux besoins du projet et disponibles en temps voulu, pour permettre un ratio coût/efficacité optimal ?

### **Questions sur la durabilité du projet**

Les résultats obtenus sont-ils de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions ?

Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?

Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

### **Questions sur la prise en compte de la dimension genre**

Est-ce que la dimension genre a été prise en compte dans le document du projet ?

Est-ce que le dispositif de suivi-évaluation a pris en compte le genre ? Est-ce que les données collectées sont désagrégées selon le sexe ?

Quelle a été la proportion des femmes bénéficiaires du Projet ?

### **Questions transversales**

Quelles ont été les principales contraintes du projet ?

Quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?

Quelles ont été les principales bonnes pratiques observées ?

Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures du PNUD et du Gouvernement ?

<b>GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA HACP</b>
---------------------------------------

Sexe : 1. Homme 2. Femme

Structure :

Fonction :

Cel et Email :

Nom et prénom du consultant/de l'enquêteur (trice) :

### **Questions sur la pertinence du projet**

Est-ce que la HACP est satisfaite de la modalité d'exécution retenue pour le projet ? Si oui ou non, pourquoi ?

Est-ce que la HACP a participé à la formulation du projet ? Est-ce que le gouvernement a participé à la formulation ? Si oui, en quoi cette participation a consisté ? Est-ce que selon vous, le processus de formulation a été participatif ?

Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet : les organes, le niveau de fonctionnalité et d'efficacité ?

Quel a été le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage du projet ? A-t-il été efficace, A-t-il répondu aux attentes ?

Le projet, à travers ses objectifs et ses activités, était-il en convergence/alignement avec les priorités du Niger ? Avec le PDES ? Si oui, en quoi a consisté cette convergence ?

### **Questions concernant la cohérence du projet**

Le projet a-t-il eu de la complémentarité/synergie avec d'autres projets exécutés par le PNUD ou avec d'autres projets financés par DANIDA ou par le royaume du Danemark ? Si oui, quels projets ? Si oui, comment ou en quoi ?

Le projet PARASN a-t-il eu de la complémentarité/synergie avec d'autres projets financés ou exécutés par d'autres PTF ou par le Gouvernement ?

### **Questions sur l'efficacité du projet**

Quel a été le niveau de mise en œuvre du projet ?

Quel a été le taux d'exécution des activités ?

Quel a été le taux d'obtention des résultats ?

Quel a été le taux d'atteinte des cibles retenues pour le mi-parcours de la mise en œuvre du projet ?

Selon vous, est-ce que la capacité de pilotage stratégique de la HACP des efforts de prévention de conflits et de consolidation de la paix au Niger a été renforcée ? Si oui, en quoi ?

Selon vous, est-ce que le pilotage opérationnel de la HACP dans les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix a été plus efficace ? SI oui, en quoi ?

Selon vous, est-ce que les menaces à la paix sont anticipées efficacement par la HACP ? Si oui, comment ?

Vous voudrez bien, concernant l'exécution financière du projet, renseigner le tableau ci-après.

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget dépensé	Taux d'exécution financière
------------------------------	---------------------	----------------	-----------------------------

Coopération danoise			
PNUD			
Le Gouvernement			
Total			

### **Questions sur l'efficacité du projet**

Est-ce que des audits comptables et financiers ont été régulièrement réalisés ? Si oui, quelles ont été les opinions émises par ces audits ? Si oui, par quels cabinets d'expertise ? Si oui, est-ce que les consultants peuvent disposer des rapports d'audit pour exploitation ?

Quel a été le taux d'exécution financière du projet ?

Quel a été le niveau de l'exécution technique par rapport au niveau de l'exécution financière ?

Est-ce que les activités du projet ont été exécutées dans le temps imparti ?

Est-ce que les moyens humains, matériels et financiers ont été utilisés à bon escient ?

Dans quelle mesure les ressources humaines (dont les expertises à court- et long-terme), financières et matérielles sont-elles adaptées aux besoins du projet et disponibles en temps voulu, pour permettre un ratio coût/efficacité optimal ?

### **Questions sur la durabilité du projet**

Les résultats obtenus sont-ils de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions ?

Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?

Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

### **Questions sur la prise en compte de la dimension genre**

Est-ce que la dimension genre a été prise en compte dans le document du projet ?

Est-ce que le dispositif de suivi-évaluation a pris en compte le genre ? Est-ce que les données collectées sont désagrégées selon le sexe ?

Quelle a été la proportion des femmes bénéficiaires du Projet ?

### **Questions transversales**

Quelles ont été les principales contraintes du projet ?

Quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?

Quelles ont été les principales bonnes pratiques observées ?

Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures du PNUD et du Gouvernement ?

## **GUIDE D'ENTRETIEN POUR L'EQUIPE DU PROJET**

Sexe : 1. Homme 2. Femme

Structure :

Fonction :

Cel et Email :

Nom et prénom du consultant/de l'enquêteur (trice) :

### **Questions sur la pertinence du projet**

Quelle a été la modalité d'exécution du projet ? Modalité NIM ou DIM ? Pourquoi ce type de gouvernance a été choisi ? Quels sont les avantages et les inconvénients de la modalité choisie ?

Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet : les organes, le niveau de fonctionnalité et d'efficacité ?

Quel a été le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage du projet ? A-t-il été efficace, A-t-il répondu aux attentes ?

Est-ce que le cadre des résultats est cohérent, avec une harmonie entre l'objectif général, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités ?

Dans quelle mesure et de quelle manière, l'effectivité ou non de ces synergies a-t-elle affecté le déroulement du projet et ses premiers résultats ?

### **Questions concernant la cohérence du projet**

Le projet a-t-il eu de la complémentarité/synergie avec d'autres projets exécutés par le PNUD ou avec d'autres projets financés par DANIDA ou par le royaume du Danemark ? Si oui, quels projets ? Si oui, comment ou en quoi ?

Le projet PARSN a-t-il eu de la complémentarité/synergie avec d'autres projets financés ou exécutés par d'autres PTF ou par le Gouvernement ?

### **Questions sur l'efficacité du projet**

Pouvez-vous mettre à la disposition des évaluateurs, les rapports d'activités du projet, les compte rendu de mission, des réunions du comité de pilotage ?

Quel a été le niveau de mise en œuvre du projet ?

Quel a été le taux d'exécution des activités ?

Quel a été le taux d'obtention des résultats ?

Quel a été le taux d'atteinte des cibles retenues projet ?

Selon vous, est-ce que la capacité de pilotage stratégique de la HACP des efforts de prévention de conflits et de consolidation de la paix au Niger a été renforcée ? Si oui, comment ?

Selon vous, est-ce que le pilotage opérationnel de la HACP dans les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix a été plus efficace ? Si oui, comment ?

Selon vous, est-ce que les menaces à la paix sont anticipées efficacement par la HACP ? Si oui, comment ?

Vous voudrez bien, concernant l'exécution financière du projet, renseigner le tableau ci-après.

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget dépensé	Taux d'exécution financière
Coopération danoise			
PNUD			
Le Gouvernement			
Total			

### Questions sur l'efficacité du projet

Est-ce que des audits comptables et financiers ont été régulièrement réalisés ? Si oui, quelles ont été les opinions émises par ces audits ? Si oui, par quels cabinets d'expertise ? Si oui, est-ce que les consultants peuvent disposer des rapports d'audit pour exploitation ?

Quel a été le taux d'exécution financière du projet ?

Quel a été le niveau de l'exécution technique par rapport au niveau de l'exécution financière ?

Est-ce que les activités du projet ont été exécutées dans le temps imparti ?

Est-ce que les moyens humains, matériels et financiers ont été utilisés à bon escient ?

Dans quelle mesure les ressources humaines (dont les expertises à court- et long-terme), financières et matérielles sont-elles adaptées aux besoins du projet et disponibles en temps voulu, pour permettre un ratio coût/efficacité optimal ?

### Questions sur la durabilité du projet

Les résultats obtenus sont-ils de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions ?

Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?

Dans quelle mesure les capacités des acteurs ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

### **Questions sur la prise en compte de la dimension genre**

Est-ce que la dimension genre a été prise en compte dans le document du projet ?

Est-ce que le dispositif de suivi-évaluation a pris en compte le genre ? Est-ce que les données collectées sont désagrégées selon le sexe ?

Quelle a été la proportion des femmes bénéficiaires du Projet ?

### **Questions transversales**

Quelles ont été les principales contraintes du projet ?

Quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?

Quelles ont été les principales bonnes pratiques observées ?

Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures du PNUD et du Gouvernement ?

<b>GUIDE D'ENTRETIEN POUR DANIDA ET L'AMBASSADE DU DANEMARK</b>
---

Sexe : 1. Homme 2. Femme

Structure :

Fonction :

Cel et Email :

Nom et prénom du consultant/de l'enquêteur (trice) :

### **Questions sur la pertinence du projet**

Le projet, à travers ses objectifs et ses activités, était-il en convergence/alignement avec les priorités stratégiques du Danemark en matière d'aide au développement ? Si oui, en quoi a consisté cette convergence ?

Quel a été le rôle joué par le royaume du Danemark dans la formulation du projet ? Le processus a-t-il été participatif ?

### **Questions concernant la cohérence du projet**

Le projet a-t-il eu de la complémentarité/synergie avec d'autres projets exécutés par le PNUD ou avec d'autres projets financés par DANIDA ou par le royaume du Danemark ? Si oui, quel projet ? Si oui, comment ou en quoi ?

Le projet PARASN a-t-il eu de la complémentarité/synergie avec d'autres projets financés ou exécutés par d'autres PTF ou par le Gouvernement ?

### **Questions sur l'efficacité du projet**

Est-ce que des audits comptables et financiers ont été régulièrement réalisés ? Si oui, quelles ont été les opinions émises par ces audits ? Si oui, par quels cabinets d'expertise ? Si oui, est-ce que les consultants peuvent disposer des rapports d'audit pour exploitation ?

Dans quelle mesure les ressources humaines (dont les expertises à court- et long-terme), financières et matérielles sont-elles adaptées aux besoins du projet et disponibles en temps voulu, pour permettre un ratio coût/efficacité optimal ?

### **Questions sur la durabilité du projet**

Les résultats obtenus sont-ils de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions ?

Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?

Dans quelle mesure les capacités des acteurs ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

### **Questions transversales**

Quelles ont été les principales contraintes du projet ?

Quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?

Quelles ont été les principales bonnes pratiques observées ?

Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures du Royaume du Danemark et du Gouvernement ?

**GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES MINISTÈRES CONCERNÉS PAR LE  
PROJET**

Sexe : 1. Homme 2. Femme

Structure :

Fonction :

Cel et Email :

Nom et prénom du consultant/de l'enquêteur (trice) :

### **Questions sur la pertinence du projet**

Le Gouvernement est-il satisfait la modalité d'exécution du projet ? Modalité d'exécution nationale ou modalité d'exécution directe ? Pourquoi ce type de gouvernance a été choisi ? Quels sont les avantages et les inconvénients de la modalité choisie ?

Le projet, à travers ses objectifs et ses activités, était-il en convergence/alignement avec les priorités stratégiques du Niger, notamment avec le PDES ? Si oui, en quoi a consisté cette convergence ?

Est-ce que le Gouvernement a été impliqué dans la formulation du projet ? Si oui, quel a été ce rôle ? Le processus a-t-il été participatif ?

### **Questions concernant la cohérence du projet**

Le projet PARSN a-t-il eu de la complémentarité/synergie avec d'autres projets financés ou exécutés par d'autres PTF ou par le Gouvernement ?

### **Questions sur l'efficacité du projet**

Selon vous, est-ce que la capacité de pilotage stratégique de la HACP des efforts de prévention de conflits et de consolidation de la paix au Niger a été renforcée ? Si oui, comment ?

Selon vous, est-ce que le pilotage opérationnel de la HACP dans les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix a été plus efficace ? Si oui, comment ?

Selon vous, est-ce que les menaces à la paix sont anticipées efficacement par la HACP ? Si oui, comment ?

### **Questions sur la durabilité du projet**

Le gouvernement s'est-il approprié du projet ? Si oui, comment ?

Le Gouvernement entend-il préserver les acquis du projet ? Si oui, comment ?

Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ? Si oui, laquelle ?

Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

### **Questions transversales**

Quelles ont été les principales contraintes du projet ?

Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures du PNUD et du Gouvernement ?

<p style="text-align: center;"><b>GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES GOUVERNORATS, LES MAIRIES/COMMUNES, LES COMITES DE DIALOGUE INTER RELIGIEUX, LES COMITE DE PAIX</b></p>
--

Région :

Département :

Commune :

Sexe : 1. Homme 2. Femme

Structure :

Fonction :

Cel et Email :

Nom et prénom du consultant/de l'enquêteur (trice) :

### **Questions sur la pertinence du projet**

Le projet, à travers ses objectifs et ses activités, était-il en convergence/alignement avec les priorités locales et régionales, les plans de développement communaux et régionaux ? Si oui, en quoi ce a consisté cette convergence ?

### **Questions sur l'efficacité du projet**

Est-ce que, selon vous, les menaces à la paix ont été anticipées efficacement dans votre zone ? Si oui, comment ?

Selon vous, est-ce que les collectivités territoriales sont mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix ? Si oui, comment ?

Quels ont été les résultats, effets et impacts du projet sur la paix et la sécurité, la prévention et la gestion des conflits ?

### **Questions sur la durabilité du projet**

Les résultats obtenus sont-ils de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions ?

Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

### **Questions transversales**

Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures du PNUD, du Danemark et du Gouvernement ?

## **GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE**

Région :

Département :

Commune :

Sexe : 1. Homme 2. Femme

Structure :

Fonction :

Cel et Email :

Nom et prénom du consultant/de l'enquêteur (trice) :

### **Questions sur la pertinence du projet**

Quelle assistance avez-vous reçue du Projet ?

Si oui, cette assistance a-t-elle répondu à votre attente.

Le projet, à travers ses objectifs et ses activités, était-il en convergence/alignement avec vos priorités en matière de défense et de sécurité ? Si oui, en quoi a consisté cette convergence ?

### **Questions sur l'efficacité du projet**

Est-ce que, selon vous, les menaces à la paix ont été anticipées efficacement dans votre zone ? Si oui, comment ?

Selon vous, est-ce que les collectivités territoriales sont mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix ? Si oui, en quoi ?

Quels ont été les résultats, effets et impacts du projet sur paix et la sécurité, la prévention et la gestion des conflits ?

### **Questions sur la durabilité du projet**

Les résultats obtenus sont-ils de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions ?

Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

### **Questions transversales**

Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour les interventions futures du PNUD, du Danemark et du Gouvernement ?

